

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, June 15, 2022

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met with videoconference this day at 4 p.m. [ET] to study Bill S-208, An Act respecting the Declaration on the Essential Role of Artists and Creative Expression in Canada.

Senator Ratna Omidvar (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. I am Ratna Omidvar, a senator from Ontario and chair of this committee.

Today, our committee is continuing its examination of Bill S-208, An Act respecting the Declaration on the Essential Role of Artists and Creative Expression in Canada.

For our first panel, we welcome Simon Brault, Director and Chief Executive Officer, Canada Council for the Arts; Clayton Windatt, Artist-Run Centres and Collectives; and Scott Walker, Executive Director, Canadian Senior Artists Resource Network. Thank you so much for joining us today. I apologize for the many rescheduling issues that you've had to work with us. Many thanks for always being ready to accommodate our moving schedule.

I will now invite each of you to provide your opening remarks. I remind you that you have, at the maximum, five minutes for your opening remarks, which will be followed by questions from our members. Senators, as we only have 45 minutes for this panel, I will only be able to accommodate four minutes each for questions and answers.

Simon Brault, Director and Chief Executive Officer, Canada Council for the Arts: Thank you for this opportunity to address the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

I would like to extend my congratulations to Senator Patricia Bovey for sponsoring this bill, which continues her steadfast commitment to the vital presence of the arts in the lives of Canadians, a commitment that I obviously share.

[*Translation*]

The Canada Council for the Arts is the main funding body for artists and arts organizations across Canada. The council is independent from the government of the day.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 15 juin 2022

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 16 heures (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-208, Loi concernant la Déclaration sur le rôle essentiel des artistes et de l'expression créatrice au Canada.

La sénatrice Ratna Omidvar (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bienvenue à la présente réunion du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Je m'appelle Ratna Omidvar et je suis sénatrice de l'Ontario et présidente du comité.

Aujourd'hui, notre comité poursuit son étude du projet de loi S-208, Loi concernant la Déclaration sur le rôle essentiel des artistes et de l'expression créatrice au Canada.

Nous accueillons dans un premier temps Simon Brault, directeur et chef de la direction du Conseil des arts du Canada; Clayton Windatt, des Centres d'artistes autogérés et collectifs; ainsi que Scott Walker, directeur général du Canadian Senior Artists Resource Network. Merci beaucoup de vous joindre à nous aujourd'hui. Je m'excuse pour les nombreux changements d'horaire que nous vous avons imposés. Je vous remercie grandement d'avoir toujours été prêts à vous adapter à notre horaire changeant.

Je vais maintenant inviter chacun de vous à faire une déclaration liminaire. Je vous rappelle que vous disposez d'au plus cinq minutes pour votre déclaration. Nous allons ensuite passer aux questions des membres du comité. Mesdames et messieurs les sénateurs, étant donné que nous avons seulement 45 minutes avec nos premiers témoins, je ne pourrai accorder que quatre minutes à chacun pour les questions et réponses.

Simon Brault, directeur et chef de la direction, Conseil des arts du Canada : Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

J'aimerais féliciter la sénatrice Patricia Bovey d'être la marraine de ce projet de loi. Elle poursuit ainsi son engagement ferme à l'égard de la présence vitale des arts dans la vie des Canadiens, un engagement que je partage aussi, bien entendu.

[*Français*]

Le Conseil des arts du Canada est le principal organisme de subventions aux artistes et aux organisations artistiques partout au pays. Le conseil a une relation d'indépendance à l'endroit du gouvernement du jour.

[English]

We have this arm's-length relationship that is really important. That independence has served the arts sector and wider society well by allowing the council to act nimbly and responsively to help the arts meet the challenges and opportunities of the moment. Those challenges and opportunities are constantly shifting.

The council's work aligns strongly with the central tenet of the bill: recognizing the vitally important role played by artists in the cultural sector and in every dimension of Canadian society. Specifically, the council supports artistic and literary creation, and fosters increased access to the arts across Canada and globally. We invest directly in every part of the arts ecosystem, arts organizations of all sizes, groups and individual artists.

[Translation]

To do this, we use a number of levers. We have direct grants for creation, dissemination, training and skills development. We also have a substantial budget to purchase works from living Canadian artists. These works are held in the Art Bank, which is administered by the council.

We also provide significant funding to all literary creators, illustrators and translators under the public lending right program. Finally, we are involved in various partnerships in the arts sector or between the arts sector and other sectors of society to further support for the arts.

[English]

Our current strategic plan, *Art, now more than ever*, which was published last year, mirrors this bill in many ways. One of the central directions in our plan is to amplify the benefits of the arts for society. To do this, we have made commitments to, first, help the sector rebuild on a more inclusive, equitable and sustainable foundation; second, improve access to funding for underserved and marginalized communities, including Indigenous, Black, racialized, deaf, persons with disabilities and 2SLGBTQIA+ communities; and finally, we champion improved working conditions and financial security for artists, notably in the form of a stronger social security net. Obviously, we see all of that in the context of a decolonized future for the arts.

[Traduction]

Cette relation sans lien de dépendance est très importante. Cette indépendance a très bien servi le secteur des arts et la société en général en permettant au conseil d'agir prestement et efficacement pour aider le secteur à faire face aux défis et à saisir les occasions. Ces défis et ces occasions changent constamment.

Le travail du conseil cadre parfaitement avec le principe fondamental du projet de loi, à savoir reconnaître le rôle vital que jouent les artistes dans le secteur culturel et dans toutes les dimensions de la société canadienne. Précisément, le conseil soutient la création artistique et littéraire et favorise un accès accru aux arts dans l'ensemble du Canada et ailleurs dans le monde. Nous investissons directement dans tous les éléments de l'écosystème artistique ainsi que dans des organisations artistiques de toutes tailles, des groupes artistiques et des artistes.

[Français]

Pour ce faire, nous utilisons plusieurs leviers. Nous avons des subventions directes pour la création, la diffusion, la formation et le développement des compétences. Nous avons aussi un budget important pour acheter des œuvres d'artistes canadiens vivants. Ces œuvres sont remises dans la Banque d'art, qui est administrée par le Conseil des arts.

Nous faisons également des paiements importants à tous les créateurs et créatrices littéraires, illustrateurs et traducteurs par l'entremise du Programme de droit de prêt public. Enfin, nous sommes engagés dans plusieurs partenariats au sein du secteur des arts ou entre le secteur des arts et d'autres secteurs de la société pour faire avancer le soutien aux arts.

[Traduction]

Notre plan stratégique actuel *L'art, plus que jamais*, publié l'an dernier, reflète le projet de loi à bien des égards. L'une des principales orientations énoncées dans notre plan est d'accroître les bénéfices des arts pour la société. Pour ce faire, nous nous sommes engagés, premièrement, à aider le secteur à rebâtir sur une fondation plus inclusive, équitable et durable; deuxièmement, à améliorer l'accès au financement pour les communautés mal desservies et marginalisées, y compris les Autochtones, les Noirs, les personnes racisées, les malentendants, les personnes handicapées et les membres des communautés 2SLGBTQIA+; et, enfin, à promouvoir de meilleures conditions de travail et une plus grande sécurité financière pour les artistes, notamment en renforçant le filet de sécurité sociale. Bien entendu, nous envisageons tout cela dans le contexte d'un avenir décolonisé pour le secteur des arts.

[*Translation*]

In closing, let me say that, right now, many concepts and beliefs that underlie the very definition of the arts sector and support for the arts are being called into question by various social movements, including the decolonization movement. All concepts of artistic excellence and concepts related to merit in supporting the arts are currently in flux. It is very important that we have a dynamic vision of the arts system and support for the arts in the coming years. It is for this reason that we are interested in the bill under consideration.

Thank you very much.

[*English*]

Clayton Windatt, Director, Artist-Run Centres and Collectives: I would also like to take a moment to thank Senator Bovey for the consultations that took place over the period leading up to this and for all the hard work that has gone into this bill. I appreciate it very much. I feel like my comments will probably mirror Simon Brault's slightly but maybe from a little bit of a different perspective.

The Artist-Run Centres and Collectives represents approximately 180-plus artist-run centres and arts collectives across Canada. These spaces and groups of people have a very wide array of art forms and practices, and primarily revolve around supporting each other and coming together to build professional practices and engage in public actions through those practices.

I'm going to reference the bill directly. I'll do that as quickly as possible to make sure I stay on time. It's very celebratory.

The proposed Bill S-208 expresses the need for the Government of Canada to develop an action plan that ensures equal opportunities for accessing and enjoying many forms of artistic expression by many peoples and communities. The list of considerations appears to be like a holistic account and a fair interpretation of current relationships between governments and the peoples living within Canada.

The proposed Bill S-208 outlines high levels of consultation between government appointees and various community stakeholders, although efforts to engage further would be valuable for all parties and you'll hear me say why, but where are the formal channels for marginalized communities to engage in such consultation processes? Obviously, I know you'll

[*Français*]

Je vais terminer en disant que, au moment où l'on se parle, beaucoup de concepts et de croyances qui sont à la base même de la définition du secteur des arts et du soutien aux arts sont remis en question par différents mouvements sociaux, notamment par le mouvement de décolonisation. Toutes les notions d'excellence artistique et les notions liées au mérite du soutien artistique sont présentement en mouvement. Il est très important que nous ayons une vision dynamique du système des arts et du système de soutien aux arts au cours des années à venir. C'est dans cet esprit que nous nous intéressons au projet de loi à l'étude.

Merci beaucoup.

[*Traduction*]

Clayton Windatt, directeur, Centres d'artistes autogérés et collectifs : J'aimerais aussi prendre un instant pour remercier la sénatrice Bovey pour les consultations qui ont eu lieu avant la présentation du projet de loi et pour tout le travail acharné accompli dans le cadre de l'élaboration de cette mesure législative. J'en suis très reconnaissant. Je pense que mes observations seront légèrement similaires à celles de Simon Brault, mais ma perspective est un peu différente.

Les Centres d'artistes autogérés et collectifs représentent approximativement plus de 180 centres d'artistes autogérés et de collectifs d'artistes d'un peu partout au Canada. Ces centres et ces groupes œuvrent dans une très vaste gamme de formes d'art et de pratiques artistiques. Ils sont axés principalement sur le soutien mutuel et le regroupement pour permettre la pratique professionnelle et des activités publiques par l'intermédiaire de cette pratique.

Je vais parler directement du projet de loi. Je vais le faire aussi rapidement que possible pour respecter le temps qui m'est imparti. Ce sera très élogieux.

Le projet de loi S-208 exprime la nécessité pour le gouvernement du Canada d'élaborer un plan d'action qui garantit l'égalité des chances pour ce qui est de l'accès à de nombreuses formes d'expression artistique émanant de diverses personnes et communautés. La liste des mesures à envisager semble refléter correctement les relations actuelles entre les gouvernements et les peuples vivant au Canada.

Le projet de loi S-208 propose des consultations entre des personnes nommées par le gouvernement et divers intervenants communautaires, quoique des efforts pour favoriser une participation plus large seraient utiles pour toutes les parties, pour les raisons que je vous expliquerai, mais où sont les voies officielles par lesquelles les communautés marginalisées peuvent

have answers to all of that. Artists and organizations are listed among the consulting groups, and I hope that will include many who rarely have the opportunity to provide input on plans such as these.

As you can tell, I work a lot with the not-for-profit arts sector, and the groups I work with comprise large, mid-sized and small organizations operated by the equivalent of tens of thousands of employees and volunteers across Canada. Within that group of approximately 5,000 organizations, comprising the full not-for-profit sector, many organizations and collectives represent marginalized voices and underrepresented communities in Canada. Those groups exist in that giant pool of people — groups and organizations that represent peoples who have lived, inherited or shared experiences, cultures and backgrounds and that have been underserved by previous government funding programs.

On March 21, the Prime Minister stated that we come together to reject all forms of racism, and he went on to talk about how too many people still face discrimination and hate based on the colour of their skin. This is an example of the fact that we're still working through issues, and we're not there yet. We're working towards goals.

I know many government programs have begun to incorporate ways of providing new forms of support and resources that provide current actions, but I think they almost fall inadequate when considering levels of inflation, the rising cost of living and the power imbalances because many marginalized groups attempting to hold agency for themselves must build support over time while the majority of large-scale arts organizations within Canada are already well established. While existing organizations struggle to find ways of increasing inclusivity within their staff, board and volunteers and attempt to understand differences in languages, culture and world views, the needs of various marginalized groups continue to go unaddressed outside of those organizations.

Overall, what we're going for is finding pathways for mutual benefit, respect and creating spaces of reciprocity, which I think is something that most of us, if not all of us, aspire towards since conducting this work is commendable, but I don't want the work within those major institutions to somehow overshadow the need for self-representation within Canada and for groups to have agency to present self within the context of their own community and peers.

participer à de telles consultations? Bien sûr, je sais que vous aurez la réponse. Les artistes et les organismes font partie des entités qui seront consultées, mais j'espère qu'on inclura les nombreuses personnes qui ont rarement l'occasion de donner leur opinion à propos de plans de ce genre.

Comme vous pouvez le comprendre, je travaille beaucoup avec le secteur des arts sans but lucratif. Je travaille notamment avec des petites, moyennes et grandes organisations qui fonctionnent grâce à des dizaines de milliers d'employés et de bénévoles partout au Canada. Parmi ces quelque 5 000 organisations, au sein du secteur sans but lucratif, un grand nombre d'organismes et de collectifs représentent des communautés marginalisées et sous-représentées au Canada. Ils font partie d'un énorme bassin d'entités — des groupes et des organisations — qui représentent des personnes qui ont des expériences, des cultures et des antécédents qui leur sont propres, dont elles ont hérité ou qu'elles ont transmis, et qui ont rarement pu bénéficier des programmes de financement des gouvernements précédents.

Le 21 mars, le premier ministre a déclaré que nous devons collectivement rejeter toutes les formes de racisme. Il a fait valoir que trop de personnes sont encore victimes de discrimination et de haine fondées sur la couleur de leur peau. Cela illustre bien le fait qu'il y a encore des problèmes à régler et que le travail n'est pas terminé. Il reste des objectifs à atteindre.

Je sais que de nombreux programmes gouvernementaux ont commencé à adopter de nouvelles formes de soutien et de ressources, mais je crois qu'elles ne sont pas tout à fait suffisantes compte tenu de l'inflation, de la hausse du coût de la vie et des déséquilibres de pouvoir, car de nombreux groupes marginalisés qui tentent de s'établir dans le secteur doivent recueillir du soutien au fil du temps, alors que la majorité des grandes organisations artistiques au Canada sont déjà bien établies. Tandis que les organismes existants se démènent pour trouver des moyens de favoriser l'inclusion au sein de leur personnel, de leurs conseils d'administration et de leurs bénévoles et tentent de comprendre les différences linguistiques et culturelles ainsi que les diverses visions du monde, les besoins de divers groupes marginalisés continuent d'être comblés uniquement par ces organismes.

De façon générale, nous cherchons à trouver des moyens de favoriser des avantages et du respect mutuels et à créer des relations de réciprocité, ce que nous voulons tous, ou du moins la plupart d'entre nous, je crois, car c'est louable. Toutefois, je ne veux pas que le travail effectué par les grands organismes occulte la nécessité pour les gens de se faire valoir eux-mêmes au sein du Canada et pour des groupes de se présenter eux-mêmes au sein de leur collectivité et de leurs pairs.

There's a great amount of need for resources to be transferred to underrepresented groups and organizations so that, over time, agency can be built and stabilized on mutually beneficial terms. This is also a key measure of success for groups that are not representative of underrepresented communities, as having representation groups operating outside of larger institutions basically provides higher levels of scrutiny and creates an environment of peer networks that can hold each other to account.

A key area for me is clause 4(3)(g), where it states, "encourage greater investment in all areas related to artists, the arts and creative expression in Canada." I hope that investment will be made strategically to allow for specific communities in need to access resources instead of creating an open pool of resources that somehow gets divided up and furthers the status quo.

Earlier in my comments, I talked about how people give access and feedback and that hopefully it gets done. I will say I was happy to see the National Culture Summit: The Future of Arts, Culture and Heritage in Canada take place recently. My hope is that, with the success of that event, the continuing conversation with the larger arts community will happen and that we will find those pathways to move forward together.

Scott Walker, Executive Director, Canadian Senior Artists Resource Network: Honourable senators, ladies and gentlemen, I bring you greetings from Canada's elder professional artists. Greetings as well from someone many of you know, our chair and former senator, the Honourable Marie Charette-Poulin. She sends her warmest regards.

CSARN, the Canadian Senior Artists Resource Network, engages professional artists who either by age or years of experience consider themselves seniors in their artistic disciplines. This includes all disciplines in all regions of the country: performing artists, craftspeople, storytellers, writers, composers, visual artists and professionals who work behind the scenes to add value to creative works. We are committed to diversity, equity and inclusion among our community, on our board and on our artistic advisory. We provide a range of programs, from webinars, conferences and facilitated discussion groups to a health care assist program. Elder professional artists want to contribute to the excellence of their younger colleagues by passing on their knowledge and experience. CSARN facilitates a paid mentoring program that has helped mentees produce new works and has brought some of them international recognition.

Il faudra transférer beaucoup de ressources aux groupes et organisations sous-représentés afin qu'ils puissent, avec le temps, trouver une certaine autonomie et la conserver de façon qui soit avantageuse pour tous les acteurs. C'est également un indicateur clé de réussite dans le cas des groupes qui ne représentent pas les communautés sous-représentées, car le fait d'avoir des groupes représentatifs qui se présentent à l'extérieur du champ des plus grandes institutions offre essentiellement une meilleure visibilité et crée un environnement apte au réseautage entre pairs. Ces derniers pourront exiger des comptes l'un de l'autre.

À mon avis, l'article 4(3)g, qui indique : « stimuler les investissements dans tous les domaines qui concernent les artistes, les arts et l'expression créative au Canada », est d'une importance vitale. J'espère qu'il y aura des investissements stratégiques de façon à permettre à certaines communautés qui ont des besoins de toucher des ressources, plutôt que d'offrir des ressources à tous et d'entretenir le statu quo.

J'ai indiqué plus tôt la façon dont les gens accordent un accès et expriment leur avis, en espérant que cela se fera. J'ai salué la tenue du Sommet national sur la culture : L'avenir des arts, de la culture et du patrimoine au Canada, qui a eu lieu récemment. À la lumière de la réussite du sommet, j'espère que nous pourrons entamer un dialogue avec la communauté des arts élargie et que nous trouverons des voies qui nous permettront d'avancer ensemble.

Scott Walker, directeur général, Canadian Senior Artists Resource Network : Honorables sénateurs, mesdames et messieurs, je vous dis bonjour au nom des artistes professionnels aînés du Canada. L'honorable Marie Charette-Poulin, sénatrice à la retraite et l'ancienne présidente de votre comité, que bon nombre d'entre vous connaissent bien, vous offre ses salutations cordiales.

Le CSARN, ou Canadian Senior Artists Resource Network, représente des artistes professionnels qui, compte tenu de leur âge ou de leurs années d'expérience, se voient comme des aînés dans leur discipline artistique. Cela comprend toutes les disciplines de l'ensemble des régions du pays : les artistes de la scène, les artisans, les conteurs, les écrivains, les compositeurs, les artistes visuels et les professionnels qui s'activent en arrièr-scène pour faire augmenter la valeur des œuvres créatives. Nous souscrivons aux principes de la diversité, de l'équité et de l'inclusion au sein de notre communauté, de notre conseil d'administration et de notre comité consultatif artistique. Nous offrons une gamme de programmes, allant des webinaires, des conférences et des groupes de discussion facilités jusqu'à un programme d'aide dans le domaine de la santé. Les artistes professionnels aînés souhaitent faire briller leurs collègues plus jeunes en leur transmettant leurs connaissances et leur expérience. Le CSARN a un programme de mentorat rémunéré qui a aidé les jeunes artistes à créer de nouvelles œuvres et à jouir d'une reconnaissance internationale.

Recent media reports have documented the aging of Canada's population. Concern has been expressed about the more than 5 million Canadians who are approaching what is generally referred to as retirement age. But elder professional artists do not recognize the concept of retirement. It's just not in our DNA. I say "our" because I'm also a working professional artist. I'm a musician, actor, radio host and voice performer. While most Canadians are looking forward to retirement, we are looking forward to our next creative venture. According to a study that led to the founding of CSARN, more than three quarters of Canada's elder professional artists say they never plan to stop working and creating. A large majority say they are doing their best work today. Some say their best is yet to come. What that means is that most senior professional artists will continue contributing to society, enriching our culture and paying taxes.

But being a professional artist has always been a challenge. Consider, if you will, that professional artists are more highly educated than other workers. Many Canadians believe the arts have value and that artists should be compensated for their work. Studies consistently show that the work of artists promotes good health and a wide range of social benefits. Cities with a vibrant cultural scene attract skilled workers. The cultural sector is a \$57 billion industry. Yet, according to the latest data, the average annual income of artists is almost one-third lower than the national average, so there's a disconnect there. Studies show that artists' incomes can fluctuate wildly from year to year. Total taxes paid in each year are greater than if the income were averaged over a number of years. We need to bring back income averaging. Artists are the original gig workers, working contract to contract and needing to work without pay between contracts to keep their skills sharp and to find the next gig. Artists don't enjoy the benefits available to many other workers. We have to pay both the employer and employee CPP premiums, and we don't have company pension plans.

Elder artists face those same challenges, but they also face ageism. Many arts funding agencies, galleries and presenting companies place an emphasis on emerging artists. Producers and media are also focused on the young.

CSARN welcomes Bill S-208, and we thank Senator Bovey for all her hard work on this bill. We applaud the things it recognizes: the vital contribution our artists make to society; the right of artists to freedom of expression and association and to control and benefit from our intellectual creations and copyright; and the importance of gaining exposure to Canadian and global

Des reportages récents dans les médias ont fait état du vieillissement de la population canadienne. On s'inquiète notamment des plus de 5 millions de Canadiens qui auront bientôt l'âge de la retraite. Or, nous, les artistes professionnels aînés, ne reconnaissons pas le concept de la retraite. Cela ne fait pas partie de notre ADN. Je dis bien « notre », car je suis moi aussi un artiste professionnel en activité. Je suis musicien, comédien, animateur de radio et professionnel de la voix hors champ. Tandis que la plupart des Canadiens ont hâte à la retraite, nous attendons avec impatience notre prochaine activité créative. Selon l'étude qui a mené à la création du CSARN, plus des trois quarts des artistes professionnels aînés du Canada ont affirmé avoir l'intention de continuer à travailler et à créer. Une forte majorité indique que leur carrière a atteint son apogée. D'autres sont d'avis que leur travail s'améliorera encore. On peut en déduire que la plupart des artistes professionnels aînés continueront à participer à la société, à enrichir notre culture et à payer des impôts.

Cependant, il a toujours été difficile d'être artiste professionnel. Sachez que les artistes professionnels sont plus instruits que les autres travailleurs. Bon nombre de Canadiens croient que les arts sont précieux et que les artistes devraient être rémunérés pour leur travail. Des études montrent régulièrement que le travail des artistes favorise la santé et offre une vaste gamme de bienfaits sociaux. Les villes qui jouissent d'une scène culturelle vibrante attirent des travailleurs qualifiés. Le secteur culturel constitue une industrie d'une valeur de 57 milliards de dollars. Et pourtant, selon les dernières données, le revenu annuel moyen des artistes ne représente que les deux tiers de celui du travailleur moyen. On y voit une incohérence. Les études montrent que les revenus annuels des artistes peuvent varier en dents de scie. Le total des impôts payés chaque année est plus important qu'il ne le serait si on calculait la moyenne des revenus sur un certain nombre d'années. Il faut rétablir l'étalement du revenu. Les artistes étaient les premiers travailleurs à la pique, vivant d'un cachet à l'autre et devant travailler sans être payés entre les cachets afin de conserver leurs habilités et de décrocher le prochain contrat. Les artistes ne jouissent pas des avantages offerts à bien d'autres travailleurs. Nous devons à la fois payer les cotisations au RPC de l'employeur et de l'employé, et nous n'avons pas de régime de retraite de l'employeur.

Les artistes aînés doivent relever les mêmes défis en plus de l'âgisme. Bon nombre d'organismes qui subventionnent les artistes, de galeries et de diffuseurs se concentrent sur les nouveaux artistes. Les régisseurs et les médias sont aussi obnubilés par la jeunesse.

Le CSARN salue le projet de loi S-208, et nous remercions la sénatrice Bovey de son travail ardu. Nous applaudissons ce que reconnaît le projet de loi : la contribution essentielle de nos artistes à la société, le droit des artistes à la liberté d'expression et d'association, le droit de contrôler leurs créations intellectuelles et d'en tirer profit, ainsi que des droits d'auteur;

audiences. The declaration calls on governments and others to continue to provide arms-length funding support to artists, their organizations and producers of cultural works.

CSARN believes the bill could be made stronger by acknowledging specifically the right of senior professional artists to continue to create, to be funded equitably and to be free from ageism. This would ensure older artists can live their lives with dignity and respect. When adopted, with modest changes, Bill S-208 can provide a powerful framework to support CSARN's ongoing efforts with government departments and agencies to gain recognition for our work and support for senior professional artists.

Thank you for listening.

The Chair: Thank you very much to all of you for your opening remarks. We will proceed to questions.

Senator Poirier: I didn't think I had a question to start off with, but I just received a brief letter. I want to quote some parts of it. First, thank you to the witnesses for being here. It's greatly appreciated.

I received a brief letter, and because of the time constraint I can't read all of it, but I'm going to quote certain parts of it and ask Simon Brault for an opinion on it. The letter comes from the Fédération culturelle canadienne-française, or FCCF.

From the outset, it is essential to salute the ambition and efforts of Senator Bovey in drafting and tabling Bill S-208 ...

However, several elements essential to the support and ideal development of the arts and culture sector seem to be missing from Bill S-208 ...

... the FCCF considers that an amendment should be made to the preamble of the bill in order to expressly recall the nature of the country's international commitments towards the country's arts and culture sector. The preamble of Bill C-81 could be an excellent example on which S-208 can build.

Issues and particular needs of artists and cultural workers in the Canadian and Acadian Francophonie.

In particular, the declaration intends to include the individual cultural specificities and origins of all Canadians. Such an approach is insufficient to take into account Francophone minority communities whose specific realities and needs have a collective dimension.

l'importance de se faire connaître par le public ici au pays et à l'étranger. La déclaration demande aux gouvernements et aux autres intervenants de continuer à offrir un financement indépendant aux artistes et à leurs organisations, ainsi qu'aux créateurs d'œuvres culturelles.

Le CSARN croit que le projet de loi pourrait être renforcé par la reconnaissance du droit des artistes professionnels âgés de continuer à créer, à bénéficier d'un financement équitable et à être protégés contre l'âgeisme. Ainsi, les artistes âgés pourront vivre dans la dignité et le respect. Moyennant quelques changements modestes, le projet de loi S-208 pourra créer un cadre renforcé qui appuiera le travail continu du CSARN auprès des ministères et des organismes en vue de faire reconnaître les efforts et le soutien accordés aux artistes professionnels âgés.

Merci.

La présidente : Merci à tous d'avoir fait ces déclarations. Nous passons maintenant à une série de questions.

La sénatrice Poirier : Je ne pensais pas avoir de questions, mais je viens de recevoir une courte lettre dont j'aimerais citer certains passages. Permettez-moi tout d'abord de remercier les témoins de leur présence. Je vous en suis reconnaissante.

J'ai reçu cette lettre, mais vu le manque de temps, je ne pourrai pas vous la lire en entier. Je vais cependant en citer certains passages et demander à Simon Brault de nous donner son avis. La lettre provient de la Fédération culturelle canadienne-française, la FCCF.

D'entrée de jeu, il est essentiel de saluer l'ambition et les efforts déployés par la Sénatrice Bovey dans la rédaction et le dépôt du projet de loi S-208 [...]

Cependant, plusieurs éléments essentiels au soutien et au développement optimal du secteur des arts et de la culture semblent absents du projet de loi S-208.

À cet égard, la FCCF considère qu'une modification doit être apportée au préambule du projet de loi afin de rappeler expressément la nature des engagements internationaux du pays envers le secteur des arts et de la culture au pays. Le préambule du projet de loi C-81 pourrait être un excellent exemple sur lequel S-208 peut s'appuyer.

Enjeux et besoins particuliers des artistes et travailleurs culturels en francophonie canadienne et acadienne.

La déclaration a notamment pour intention d'inclure les spécificités culturelles individuelles et les origines de tous les Canadiens. Une telle approche est insuffisante pour tenir compte des communautés francophones en situation minoritaire dont les réalités et besoins spécifiques revêtent une dimension collective.

The crumbling or erosion of the artistic and cultural sector in the Canadian Francophonie has a double challenge: that of the viability of its organizations, but also that of the viability of a community that lives its culture in French. Amendments must be made to the bill in order to recognize the specific issues of sustainable cultural development of Francophone minority communities. Specifically, for example, Francophone minority communities (FMCs) must imperatively be named in section 2 of Bill S-208.

Mr. Brault, I wanted to know whether you agree with that. What are your thoughts on that comment? As I said, you really need to read the whole brief to see the whole picture of what they're saying, but I'd like to hear from you on that issue.

Mr. Brault: Obviously, I know the FCCF very well, and I agree that it's something that is missing at this point. It opens the door for me to a general discussion of the bill.

As I said, I do support the content of this bill, but I find it a bit challenging in that it's a bill with a preamble, a declaration and that moves directly to an action plan. The problem is that between the preamble and the declaration, a lot of people argue that Canada would need a cultural policy or a cultural policy framework, which we don't have in Canada for a lot of historical reasons.

Any idea of organizing a plan for the cultural development of this country means that we need to deal with different jurisdictions; we need to deal with many ministries, even at the federal level; and we need to take into consideration different perspectives and realities, including those of the communities represented by the FCCF and the North of Canada and I can go on and on.

Moving directly from the general intention of the bill to an action plan will appear to be quite complex because of the reality of the cultural system in Canada. This is why I think we need to be very aware of what we have in Canada. We don't have that cultural policy, but we have different institutions and mechanisms in order to support film, television, arts, architecture and literature. All these different institutions have specific mandates and are not coordinated by the Minister of Canadian Heritage, who, according to the bill, is supposed to present a plan.

Even if the core and the intentions and the ideas of this bill are very solid, very generous and very relevant, I guess, on the question of making those ideas actionable in the context of this country, we'd have a lot of work to do in order to attain the goal that is there.

L'effritement ou l'érosion du secteur artistique et culturel en francophonie canadienne revêt un double enjeu : celui de la viabilité de ses organisations, mais également celui de la viabilité d'une collectivité qui vit sa culture en français. Des modifications doivent être apportées au projet de loi afin de reconnaître les enjeux spécifiques au développement culturel durable des communautés francophones en situation minoritaire. De manière spécifique par exemple, les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) doivent impérativement être nommées à l'article 2 du projet de loi S-208.

Monsieur Brault, j'aimerais savoir si vous êtes d'accord. Que pensez-vous? Comme je l'ai dit auparavant, il faudrait lire toute la lettre pour comprendre l'ensemble des revendications, mais j'aimerais néanmoins vous entendre.

M. Brault : Je connais évidemment la FCCF, et je suis d'accord sur le fait qu'il manque quelque chose actuellement. Voilà donc une belle entrée en matière pour discuter de façon générale du projet de loi.

Comme je l'ai dit auparavant, j'appuie la teneur du projet de loi, mais je suis préoccupé par le fait qu'il contient un préambule, une déclaration et un plan d'action. Le problème, c'est que pour faire le lien entre le préambule et la déclaration, bon nombre de gens diraient que le Canada aurait besoin d'une politique culturelle ou d'un cadre en la matière, ce que nous n'avons pas au Canada pour de nombreuses raisons historiques.

Afin de dresser un plan pour le développement culturel du pays, il faut avoir affaire à divers ordres de gouvernement et de nombreux ministères, et ce, même au sein du gouvernement fédéral, et tenir compte des diverses perspectives et réalités, notamment celles des communautés représentées par la FCCF et du Nord du Canada, entre autres.

Il sera très difficile de faire le lien direct entre l'intention générale du projet de loi et un plan d'action en raison de la réalité du système culturel du Canada. C'est la raison pour laquelle je pense que nous devons très bien comprendre ce qui existe au Canada. Nous n'avons pas de politique culturelle, mais nous avons divers mécanismes et institutions qui ont comme mandat de soutenir le cinéma, la télévision, les arts, l'architecture et la littérature. Toutes ces institutions ont des mandats précis et ne sont pas gouvernées par Patrimoine canadien, le ministère qui, selon le projet de loi, est censé présenter un plan.

Même si les principes, les intentions et les idées contenus dans le projet de loi sont très solides, généreux et pertinents, il faudra néanmoins consacrer beaucoup d'efforts afin d'atteindre l'objectif et de mettre ces idées en œuvre vu la situation particulière de notre pays.

[Translation]

Senator Petitclerc: My question is also for Mr. Brault. Actually, I have two quick questions.

The first one is fairly specific. It pertains to the same letter that my colleague Senator Poirier mentioned, which refers to the recent modernization of Quebec's status of the artist act.

In your opinion, how does this bill line up with that modernization? Will there be conflicts or rather are the bills complementary? Do you have any comments about possible harmonization?

Mr. Brault: That is a very good question, in fact, if you compare Quebec's act with... There is also a federal Status of the Artist Act, but it applies only to artists who work for institutions under federal jurisdiction. So it applies to a small percentage of artists in Canada. Other artists are protected by provincial statutes, where they exist. Once again, this act is not under the jurisdiction of the Minister of Canadian Heritage, which has specific requirements in the bill under consideration.

That is why I say there is work to be done to clarify how we can define intentions, and they are noble and relevant intentions, and how they can be applied given that arts and culture fall under different jurisdictions in Canada, and given the multiple stakeholders, including both federal departments and institutions, such as the Canada Council for the Arts, Telefilm Canada, and so forth.

This issue is important to everyone in the system, including the Fédération culturelle canadienne-française (FCCF). Every time a plan is put forward, you must ensure that it includes all the elements that have to be considered. At the Canada Council for the Arts, we publish a plan every five years, make financial commitments, report on our financial commitments and, of course, we are fully aware that we have to work with other jurisdictions and other partners, and that we have to consider all these realities.

The council is independent and if the minister were to issue a plan, as stipulated in the bill, it would have to respect the council's independence and the applicable privileges of each jurisdiction. This makes it all very complex.

Senator Petitclerc: Thank you.

[English]

The Chair: Thank you, Mr. Brault.

[Français]

La sénatrice Petitclerc : Ma question sera aussi pour M. Brault; en fait, j'ai deux petites questions.

Ma première question est assez précise; elle a trait à la même lettre que ma collègue la sénatrice Poirier a mentionnée et qui parle de cette récente modernisation de la Loi sur le statut de l'artiste au Québec.

À votre avis, comment ce projet de loi s'inscrira-t-il dans le cadre de cette modernisation? Est-ce qu'il y aura des conflits ou au contraire, les lois sont-elles complémentaires? Avez-vous des commentaires à faire sur l'harmonisation possible?

M. Brault : C'est une très bonne question, en réalité, si on compare la loi du Québec avec... Il existe aussi au fédéral une Loi sur le statut de l'artiste, mais elle ne régit que les artistes qui travaillent pour des institutions sous compétence fédérale, comme Radio-Canada ou les musées; cette loi ne régit donc qu'une petite partie des artistes au Canada. Les autres sont protégés par des lois provinciales, quand il y en a. Encore une fois, cette loi ne relève pas du ministre du Patrimoine canadien, qui est interpellé directement dans le projet de loi à l'étude en ce moment.

Voilà pourquoi je dis qu'il y a un travail à faire pour savoir comment on peut définir des intentions, qui sont des intentions nobles et pertinentes, et comment on peut les appliquer, compte tenu du fait que les arts et la culture relèvent de champs de compétence distincts au Canada et compte tenu du fait qu'il y a de multiples intervenants, tant sur le plan des ministères que des institutions fédérales, comme le Conseil des arts du Canada, Téléfilm Canada et d'autres.

Cet enjeu est important pour tout le monde dans le système, y compris pour la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF). Il faut faire en sorte que, chaque fois qu'un plan est mis de l'avant, il comprenne toutes les dimensions qui doivent être prises en compte. Au Conseil des arts du Canada, on publie des plans tous les cinq ans, on prend des engagements financiers, on rend compte de nos engagements financiers et, évidemment, on le fait tout en étant très conscients du fait que l'on doit travailler avec d'autres compétences et d'autres partenaires et que l'on doit tenir compte de toutes ces réalités.

Le Conseil des arts est indépendant et si le ministre devait émettre un plan, comme il est stipulé dans le projet de loi, celui-ci devrait respecter l'indépendance du conseil et les privilèges des compétences qui interviennent. C'est ce qui rend tout cela très complexe.

La sénatrice Petitclerc : Merci.

[Traduction]

La présidente : Merci, monsieur Brault.

I think Clayton Windatt would like to comment on both the previous question and this question. Am I right in interpreting that, Clayton?

Clayton Windatt: Yes, please. Thank you, Madam Chair.

I wanted to agree and to thank the FCCF for advocating so well for their members by writing that letter. This is absolutely what I was referencing when I was talking about ongoing communication and pathways for groups. The FCCF is advocating specifically on behalf of francophones, and I think that's a very important group to be including. There just have to be pathways for this to happen more.

For me, right now, it may be difficult to summarize a list in that group without starting to establish a process. As Simon Brault has stated, the idea of going from the declaration to a plan without having the communication of how it's building a consensus within the larger sector is really the idea.

One of the things I think about is I hope that would not prevent the bill from moving forward because, honestly, I think the bill is only a starting point. As we know, once these things are on the books, that's just the beginning of culture shifts and ways of acting within communities. For me, the larger communication being ongoing is more important, but the bill is still very important.

The Chair: Thank you so much.

Perhaps I may ask a question of Mr. Walker. Your words resonated with me, in particular. I'm no artist, but I will be retiring soon, so perhaps I'll become a member. Who knows? I want to know whether your group is consulted in the mainstream of consultations when consultations happen, or are you not consulted because you're not a big major arts institution like the National Council on the Arts?

Mr. Walker: Thank you, Madam Chair, for a very good question.

It's a little of both, really. We were consulted on Bill S-208. I'm very pleased and gratified that Senator Bovey chose to include us in her consultations and to include many of our community members. We had focus groups among senior professional artists to get their input into this bill. We were very pleased to be part of this.

But, yes, you're right; we are a small organization, and what's more, we are a very young organization. Although we represent senior artists, we've only been around for about 11 years. We are

Je crois que Clayton Windatt souhaite répondre à la question ainsi qu'à la question précédente. C'est bien le cas, monsieur Windatt?

Clayton Windatt : Oui, s'il vous plaît. Merci, madame la présidente.

J'abonde dans le même sens que la FCCF qui milite si bien au nom de ses membres dans cette lettre. C'était justement cela auquel je faisais référence lorsque je parlais de la nécessité pour les groupes de communiquer de façon continue et de se doter de moyens. La FCCF milite au nom des francophones, et c'est un groupe important qu'il faut inclure. Il faut trouver des moyens de permettre ce genre de participation plus fréquemment.

Il m'est difficile actuellement de dresser une liste sommaire des groupes sans établir de processus. Comme l'a dit M. Brault, cela voudrait dire faire le lien entre la déclaration et le plan sans pouvoir communiquer afin d'établir un consensus au sein du secteur élargi.

J'espère que cette lacune n'empêchera pas la progression du projet de loi, car bien franchement, ce texte n'est qu'un point de départ à mes yeux. Comme nous le savons, une fois que la loi aura été adoptée, elle marquera le début d'un virage culturel et de nouvelles façons de faire au sein des communautés. À mon avis, il sera plus important de créer des sphères de communication élargies, mais il reste que le projet de loi est très important.

La présidente : Merci beaucoup.

J'aimerais poser une question à M. Walker. Vos propos m'ont touchée. Je ne suis point artiste, mais je vais bientôt prendre ma retraite et il se peut que je devienne membre de votre organisme. Qui sait? J'aimerais savoir si votre groupe est sollicité lorsque les consultations habituelles ont lieu, ou êtes-vous tenus à l'écart du fait que vous ne soyez pas une grande institution artistique comme le Conseil national des arts?

M. Walker : Je vous remercie, madame la présidente, de cette excellente question.

C'est un peu les deux, en fait. Nous avons été consultés au sujet du projet de loi S-208. Je me réjouis que la sénatrice Bovey ait décidé de nous inclure et d'inclure de nombreux membres de la communauté dans ses consultations. Nous avons organisé des groupes de discussion réunissant des artistes professionnels âgés pour recueillir leurs opinions sur ce projet de loi. Nous avons été ravis de participer à cet exercice.

Cependant, vous avez raison : notre organisation est de petite taille, en plus d'être très jeune. Même si nous représentons les artistes âgés, nous ne sommes en activité que depuis 11 ans

still growing into a national organization. We do hope that, in the near future, we will be consulted more, especially when it comes to elder artists.

The Chair: We hope so, too.

Senator Lankin: My question is again to Mr. Brault, but there may be others who would want to respond.

The previous senators' questions have raised the issue of the letter that we received and some concerns that have been raised. I am aware that a number of senators have proposed some amendments to try to ensure reference to francophone minority populations and impacted English minority populations in Quebec, for example, to reference the important foundation of the two official languages in Canada and other amendments to ensure that groups who are being consulted include groups who are representative of the racial and cultural diversity of our country. In the letter we received, there are also references to what they believe would be important insertions in the preamble to acknowledge Canada's participation in international declarations and impacts with respect to arts and the culture. Do you have any comments about the proposed amendments, just the general thematic, because I know that you will not have seen them, that I have described to you?

I think that both of you referenced jurisdictional issues. This is something that has been raised in our discussions and, again, raised by this letter in which the concerns about some of the elements of this involve the provinces, and the bill does call upon provincial governments to be consulted. Do you have any concerns about any parts of this not being able to be acted on because of jurisdictional concerns, and do we need to address that in the bill?

Mr. Brault: Thank you for the question.

I think that, again, when we think about the way that this bill is structured, yes, there is a preamble that could be reinforced to include all of the differences and the communities. I agree that amendments could serve that.

My issue is more that I find it very problematic, because of the reality of our country, to move from a preamble and the declaration to an action plan. In between the preamble and the declaration, we would need a cultural policy framework that Canada, in fact, has never been able to achieve. For instance, you have jurisdictions in Canada. You have provinces, municipalities and territories that have clear cultural policies with clear goals and commitment to investments, but that does not exist at the level of Canada. I am not saying that it is absolutely needed, but I am saying that if we would like to have a plan, making sure that artists are central to the development of the cultural sector in

environ. Nous sommes encore en train de devenir une organisation nationale. Nous espérons que dans un proche avenir, nous serons davantage consultés, particulièrement quand les artistes âgés sont concernés.

La présidente : Nous l'espérons aussi.

La sénatrice Lankin : Ma question s'adresse de nouveau à M. Brault, mais d'autres témoins pourraient vouloir y répondre.

Les questions précédentes des sénateurs ont soulevé la question de la lettre que nous avons reçue et certaines préoccupations qui ont été abordées. Je sais qu'un certain nombre de sénateurs ont proposé des amendements pour tenter d'ajouter des références aux populations francophones en situation minoritaire et aux populations anglophones en situation minoritaire du Québec qui sont touchées, afin de traiter, par exemple, de la fondation importante des deux langues officielles du Canada et pour apporter d'autres amendements pour que parmi les groupes consultés figurent des groupes représentatifs de la diversité raciale et culturelle de notre pays. Dans la lettre que nous avons reçue, les auteurs indiquaient également qu'ils considéraient important d'ajouter des insertions dans le préambule afin de souligner l'adhésion du Canada aux déclarations internationales et l'incidence des arts et de la culture. Avez-vous des commentaires à formuler sur les amendements proposés que je vous ai décrits, juste de façon générale, car je sais que vous ne les avez pas vus?

Je pense que vous avez tous les deux fait référence à des problèmes de champs de compétences. C'est une question qui a été soulevée dans le cadre de nos délibérations et, ici encore, dans cette lettre où il est indiqué que certaines facettes de l'affaire concernent les provinces. Le projet de loi prévoit la consultation des gouvernements provinciaux. Craignez-vous que certaines parties de cette mesure législative ne puissent être mises en œuvre pour des questions de compétences? Devrions-nous corriger la situation dans le projet de loi?

M. Brault : Je vous remercie de cette question.

Selon moi, vu la manière dont ce projet de loi est structuré, le préambule pourrait être renforcé afin d'inclure toutes les différences et toutes les communautés. Je conviens que des amendements pourraient être apportés à cet égard.

Pour ma part, ce que je trouve très problématique en raison de la réalité de notre pays, c'est de transformer le préambule et la déclaration en un plan d'action. Avec le préambule et la déclaration, nous aurions besoin d'un cadre stratégique culturel, un cadre que le Canada n'a jamais été capable d'instaurer, en fait. Par exemple, il existe diverses instances au Canada. Les provinces, les municipalités et les territoires ont des politiques culturelles explicitant leurs objectifs et leurs engagements à investir, mais le Canada ne dispose de rien de tel. Je ne dis pas que c'est absolument essentiel, mais si nous voulons élaborer un plan plaçant les artistes au cœur du développement du secteur

Canada, that means a lot of coordination, a lot of consultation and a lot of negotiations within the federal government but also from the federal government with all of the different provinces, territories and municipalities. I spent all of my life fighting for those ideas.

My concern is that I want to ensure that it is practical and useful. Again, I support the intentions of that bill, but in terms of how we can make it real, there is a missing piece, and that missing piece is the question of how we can engineer better cooperation, collaboration and discussions within the entire system, because no one has the full authority to impose anything on provinces or even on the federal government.

Senator Lankin: Mr. Brault, would you support — if we were able to accomplish it as a committee — the inclusion of such sentiments as you have just set out in an observation to be appended to the bill when it is sent to the House of Commons?

Mr. Brault: I would, because I think that it would address the reality of our country. If it is ignored, I know for a fact that the Province of Quebec — I have lived enough in the system to know that there will be roadblocks, and no one can pretend in Canada that the federal government or Canadian Heritage can impose or plan the cultural development of this country alone. It needs to be done in consultation and with cooperation. There is a lot of it that is happening already. The question is whether we can bring it to an upper level with the intention of that bill. Maybe. If it is the case, then it is a good thing.

Senator Lankin: Thank you.

Senator Kutcher: On this interesting topic, and thank you, Mr. Brault, for raising it, I would like to hear the opinions of Clayton Windatt and Mr. Walker on this topic. Would that be possible, please?

Clayton Windatt: Thank you very much.

Again, I think that the bill is valuable and important. I think Simon has focused very much on some of the formalized roadblocks of government-to-government, community-to-community. I think that those are very valuable.

I also think that, in addition to those scenarios, you have to think about how you are engaging community members directly to be able to come forward and self-volunteer information or participate, because there will always be outliers that are not necessarily formally included in those governments. It isn't only formalized and identified communities. There has to be this idea of almost essentially creating an ongoing system for input to come in.

culturel du Canada, cela exigera beaucoup de coordination, de consultations et de négociations entre le gouvernement fédéral et les provinces, les territoires et les municipalités. J'ai passé ma vie à défendre ces idées.

Ce que je veux, c'est que la mesure législative soit pratique et utile. Je le répète : j'appuie les intentions du projet de loi, mais si on veut les concrétiser, il manque un élément : il faut se demander comment nous pouvons favoriser la coopération, la collaboration et la discussion dans l'ensemble du système, car personne ne possède le pouvoir suprême d'imposer quoi que ce soit aux provinces ou même au gouvernement fédéral.

La sénatrice Lankin : Monsieur Brault, si notre comité pouvait intervenir à cet égard, appuieriez-vous l'inclusion des intentions que vous venez d'énoncer dans une observation jointe au projet de loi quand il sera renvoyé à la Chambre des communes?

M. Brault : Oui, car je pense que cela tiendrait compte de la réalité de notre pays. Si on en fait fi, j'ai vécu assez longtemps dans le système pour savoir que dans la province de Québec, il y aura des écueils, et personne au Canada ne peut prétendre que le gouvernement fédéral ou Patrimoine canadien peuvent imposer ou planifier le développement culturel seuls. Ce développement doit se faire en consultation et en coopération. Il se passe déjà beaucoup de choses à cet égard. La question est de savoir si nous pouvons porter l'effort à un niveau supérieur avec l'intention du projet de loi. Peut-être le pouvons-nous. Si c'est le cas, ce serait une bonne chose.

La sénatrice Lankin : Je vous remercie.

Le sénateur Kutcher : Pour poursuivre sur cet intéressant sujet — que je vous remercie d'avoir abordé, monsieur Brault —, je voudrais entendre l'opinion de Clayton Windatt et de M. Walker. Serait-ce possible?

Clayton Windatt : Je vous remercie beaucoup.

Ici encore, je pense que le projet de loi est précieux et important. Je pense que M. Brault a beaucoup insisté sur les structures officielles qui encadrent les relations entre les gouvernements et entre les communautés. Je pense que ces structures sont très précieuses.

Je pense également qu'outre ces scénarios, il faut penser à la manière dont on mobilisera directement les membres de la communauté pour qu'ils se manifestent et participent ou fournissent de l'information volontairement, car il y aura toujours des électrons libres qui ne sont pas nécessairement officiellement inclus par les gouvernements. Ce ne sont pas que les communautés officielles et connues qui doivent être consultées. Il faut presque essentiellement créer un système permanent permettant de recueillir des rétroactions.

I thought it was a good framework to talk about the Canada Council's having a five-year plan. In other words, whatever the plan is, that is only for this time period. I think that this needs to have some sort of, "What are we doing now," and then we get to a certain point, and where do we go afterwards.

Mr. Walker: Art isn't easy. I think that was a quote from Stephen Sondheim, who was a perfect example of a senior artist who was still working until he died.

Neither is art policy, or the lack thereof, as Mr. Brault said. But this bill will be a foundation as far as we're concerned. It is a basis, and Clayton mentioned that as well.

The fact that we are here talking about the arts and art policy, and the fact that there was recently the cultural summit, that is very exciting. It is high time, and it is the start of what we think will be a very big thing. I think that this bill will provide that basis and foundation on which we can build.

Senator Bovey: I thank you all very much. You know the number of people in the community who have been consulted on this. Mr. Brault, it seems to me before you were at the Canada Council and long before I was in the Senate, we had many of these conversations. I wanted to ask you a very simple question. I think that Clayton mentioned, as did Scott just now, that this bill is intended to be a foundation. Would you agree that what drives it is the fact that, over the decades, we haven't been able to get over those various challenges in the system? Do you think that this will help to move that needle forward?

Mr. Brault: Thank you for the question.

I think absolutely it could help. When I read all of that, my idea was that the preamble can be reinforced. The declaration is essential, but I think that we should not reduce the conclusion of it to a plan coming from the Minister of Canadian Heritage. What needs to be done is broader than that. I used to say that art is so important that it needs to be a shared responsibility. We need shared leadership. My fear at this point is that it is a little narrow in terms of perspective to just land with a plan that would be presented by the Minister of Canadian Heritage. That is my comment. However, I believe the fundamental ideas are generous and important. The conversation that it is creating is essential to this country more than ever.

Senator Bovey: I hear what you are saying. I agree with the amendments that will be coming forward later. That is going to deal with some of what we have said. The idea of an observation will help move the conversation forward.

The Chair: Thank you very much, witnesses. We really appreciate your presence and your assistance in our study of this bill.

Je pense que c'est une bonne idée d'envisager que le Conseil des arts du Canada se dote d'un plan quinquennal. En d'autres mots, ce plan, quel qu'il soit, ne serait que pour cette période. Selon moi, il faut avoir un plan indiquant ce que l'on fait maintenant et, après un certain point, ce que l'on fait après.

M. Walker : L'art n'est pas facile. Je pense que c'est une citation de Stephen Sondheim, qui était un parfait exemple d'artiste âgé qui a travaillé jusqu'à sa mort.

La politique — ou son absence — n'est pas facile non plus, comme M. Brault l'a souligné. Ce projet de loi constituera toutefois une fondation, en ce qui nous concerne. C'est une base, comme M. Windatt l'a fait remarquer également.

Le fait que nous parlions des arts et de la politique culturelle, et qu'un sommet culturel se soit tenu récemment est exaltant. Il est plus que temps d'agir, et c'est le début de ce qui sera quelque chose de très grand, selon nous. Ce projet de loi jettera la base et la fondation à partir desquelles nous pourrions bâtir.

La sénatrice Bovey : Je vous remercie tous beaucoup. Vous savez combien de gens du milieu ont été consultés à ce sujet. Monsieur Brault, il me semble qu'avant que vous n'entriez au Conseil des arts du Canada et bien avant que je ne sois nommé au Sénat, nous avons souvent eu ces conversations. Je voulais vous poser une question fort simple. Je pense que M. Windatt et M. Walker ont indiqué que ce projet de loi doit servir de fondation. Convieriez-vous que ce qui motive cette démarche, c'est le fait qu'au fil des décennies, nous n'avons jamais pu surmonter les divers problèmes que comporte le système? Pensez-vous que ce projet de loi nous permettra de progresser?

M. Brault : Je vous remercie de cette question.

Je considère que cela pourrait être utile. Quand j'ai lu tout cela, je me suis dit que le préambule pouvait être renforcé. La déclaration est essentielle, mais je pense que nous ne devrions pas en réduire la conclusion à un plan présenté par le ministre du Patrimoine canadien. La démarche doit avoir une plus grande envergure. J'ai déjà dit que l'art est si important qu'il faut que ce soit une responsabilité partagée. Il faut se partager le gouvernail. Je crains qu'actuellement, on adopte un point de vue un peu étroit en se limitant à un plan qui serait présenté par le ministre du Patrimoine canadien. Voilà ce que j'en pense. Je considère toutefois que les idées fondamentales sont généreuses et importantes. La conversation qu'elles suscitent est plus essentielle que jamais au pays.

La sénatrice Bovey : Je prends acte de vos propos. J'appuie les amendements qui viendront plus tard et qui régleront certaines questions dont nous avons parlé. L'idée de joindre une observation contribuera à faire progresser la conversation.

La présidente : Je remercie nos témoins. Nous vous sommes fort reconnaissants de votre présence et de votre aide dans le cadre de notre étude du projet de loi.

Senators, moving to our second panel today, we welcome Louise Déry, Director, University of Quebec in Montreal Gallery; William Huffman, Marketing Manager, West Baffin Eskimo Cooperative; and Ravi Jain, Co-Artistic Director and Founder, Why Not Theatre.

Thank you for joining us today, and thank you for bearing with our rescheduling, which is inevitable in the life of the Senate. Please provide your opening remarks. I would remind you that you only have five minutes for your opening statements, which will be followed by questions from our members. Ms. Déry, you may begin whenever you are ready.

[Translation]

Louise Déry, Director, University of Quebec in Montreal Gallery, as an individual: Honourable senators, I am pleased to present some thoughts as someone who works in the museum sector. I am the curator and director of a university gallery, and therefore belong to a very important network in Canada. I am also an author, essayist and teacher in the field of museology.

As we seek to create, restore and share narratives of identity that can support individual growth and foster collective thought, are artists in Canada being fully recognized for their fundamental contribution to a national definition, affirmation and expression that would not be meaningful without their contribution?

There is likely no one left today who would say that art and artists serve no purpose in social development. Yet the very idea behind this new bill, in 2022, clearly shows that recognizing artists' role in a country such as ours remains a challenge. This bill is necessary: It sets aside magical thinking in favour of a formal, certified, legal, promoted, recognized and essential status for artists of all generation, cultures, languages and in all disciplines.

To many people, art is one of the last refuges of free thought and expression. This freedom, in a world that is losing its points of reference, means that artists have both a power and a responsibility. Why? Because artists are witnesses.

Artists witness the present in light of a continually reconsidered past and a vision of the future marked by doubt and desire. They strive to map the possible points of reference of a society that is continually transformed by the state of the world, exploring public, cultural, social, political and economic issues, as well as considerations related to private life: the self, the intimate, hope, the other, and so forth.

Sénateurs, nous recevons maintenant notre deuxième groupe de témoins, composé de Louise Déry, directrice de la galerie de l'Université du Québec à Montréal; William Huffman, gestionnaire du marketing pour la West Baffin Eskimo Cooperative; et Ravi Jain, codirecteur artistique et fondateur du Théâtre Why Not.

Nous vous remercions de témoigner aujourd'hui et de composer avec notre changement d'horaire, qui est inévitable dans la vie du Sénat. Vous pouvez faire vos déclarations d'ouverture. Je vous rappelle que vous disposez de seulement cinq minutes pour les présenter, et que les membres du comité vous poseront ensuite des questions. Madame Déry, vous pouvez commencer quand vous êtes prête.

[Français]

Louise Déry, directrice, Galerie de l'Université du Québec à Montréal, à titre personnel : Honorables sénateurs, j'ai le plaisir de vous présenter quelques réflexions de la part d'une personne qui œuvre dans le milieu des musées. Je suis commissaire d'exposition et directrice d'une galerie universitaire, et donc membre d'un réseau très important au Canada. Je suis également auteure, essayiste et enseignante dans le domaine de la muséologie.

À l'heure où l'on cherche à créer, à restaurer et à partager des récits d'identité capables de stimuler l'essor individuel et de favoriser la pensée collective, les artistes du Canada obtiennent-ils la pleine reconnaissance de leur contribution fondamentale à une définition, à une affirmation et à une expression nationale qui ne sauraient être valables sans leur apport?

On ne trouverait sans doute plus personne, aujourd'hui, pour affirmer que l'art et les artistes sont inutiles à l'épanouissement de la société. Pourtant, le principe même de l'établissement de cette nouvelle loi, en 2022, montre bien que le défi de reconnaissance du rôle des artistes dans un pays comme le nôtre est encore à relever. Cette loi est nécessaire : elle met en berne la pensée magique au profit d'un statut de valorisation formel, certifié, légalisé, promu, reconnu et essentiel pour les artistes de toutes les générations, de toutes les cultures et langues d'expression et de toutes les disciplines.

Pour plusieurs, l'art serait l'un des derniers refuges de la liberté de pensée et d'expression. Cette liberté, dans un monde marqué par la perte de repères, constitue un pouvoir autant qu'une responsabilité qu'assument les artistes. Pourquoi? Parce que l'artiste est un témoin.

Il ausculte le présent à la lumière d'un passé perpétuellement reconsidéré et d'une vision de l'avenir marquée par le doute et le désir. Il travaille à cartographier les possibles repères d'une société sans cesse transformée par l'état du monde, sondant des enjeux publics, culturels, sociaux, politiques et économiques, tout autant que des considérations qui concernent la sphère privée : le soi, l'intime, l'espoir, l'autre, etc.

Because artists are conduits. They stand back from the knowledge transmitted to them in order to project their own potential for light into the field of human experience. They show us the way as they awaken our potential for attention. They can contribute in particular to the cultural development of youth, which can only reassure us, with a view to creating a well-equipped, responsible, open and well-rounded society.

Because artists are thinkers, often with a university education, in a society whose concepts of art have been confirmed as knowledge, and of the artist as an intellectual as well as a creator.

Artists' works offer an original experience to help us revive our ability to perceive, understand, listen and look.

Because artists are citizens. Through their works, they activate the development of a shared culture, take on a variety of roles such as a peacemaker between individuals, cultures and countries. They serve as guards or regulate tensions in a society marked by conflict, false realities and the risk of isolation. They are provocateurs to challenge accepted ideas, kinks and biases of all kinds. Through their work, they accompany and inspire people's lives, relieve distress, enrich existence and encourage understanding of other cultures.

Because artists are responsible. They have the intrinsic power to project the ambivalence of human existence differently. Their power operates in a very complex system, but so as not to be completely dependent on this context —

[English]

The Chair: Thank you, Ms. Déry. Would you kindly wrap up in less than a second?

[Translation]

Ms. Déry: The implementation of this bill will require a critical and clear-minded review of current cultural policies and will have to ensure that we get closer to the dream of the democratization of art.

[English]

The Chair: Thank you. We will now proceed to Mr. Huffman.

William Huffman, Marketing Manager, West Baffin Eskimo Cooperative: That was beautiful, Ms. Déry.

Madam Chair, members of the committee, thank you.

Parce que l'artiste est un passeur. Il prend de la distance face aux savoirs qui lui ont été transmis, pour projeter son propre potentiel de lumière dans le champ de l'expérience humaine. Il nous montre le chemin lorsqu'il travaille à éveiller notre potentiel d'attention. Il peut contribuer notamment au développement culturel des jeunes citoyens, ce qui ne peut que nous rassurer, dans la perspective de fonder une société outillée, responsable, ouverte et épanouie.

Parce que l'artiste est un penseur, souvent formé à l'université, dans une société qui a vu se confirmer les notions d'art en tant que savoir et d'artiste en tant qu'intellectuel, en plus d'être un créateur.

Ses œuvres offrent une expérience originelle, pour nous aider à relancer notre capacité de percevoir, de comprendre, d'écouter et de regarder.

Parce que l'artiste est un citoyen. Par ses œuvres, il active le développement d'une culture commune, il engage un rôle qui peut prendre diverses formes comme celle d'agent pacificateur entre les personnes, entre les cultures, entre les pays. Il a un rôle de vigile ou de régulateur de tension dans une société marquée par les conflits, les fausses vérités et le risque d'isolement. Il tient un rôle de provocateur pour bousculer les idées reçues, les faux plis et les biais de toutes sortes. Par ses œuvres, il accompagne et inspire la vie des personnes, soulage la détresse, enrichit l'existence et favorise la connaissance des autres cultures.

Parce que l'artiste est responsable. Il a ce pouvoir intrinsèque de projeter autrement les ambivalences de l'humain. Ce pouvoir s'exerce dans un système très complexe, mais pour ne pas se trouver en complète dépendance de ce contexte —

[Traduction]

La présidente : Je vous remercie, madame Déry. Auriez-vous l'obligeance de clore votre exposé en moins d'une seconde?

[Français]

Mme Déry : L'application de cette loi exigera un examen critique et lucide des politiques culturelles en vigueur et devra faire en sorte que nous nous approchons davantage du rêve de la démocratisation de l'art.

[Traduction]

La présidente : Je vous remercie. Nous entendrons maintenant M. Huffman.

William Huffman, gestionnaire du marketing, West Baffin Eskimo Cooperative : C'était magnifique, madame Déry.

Madame la présidente, honorables membres du comité, je vous remercie.

Today I'm representing the West Baffin Eskimo Cooperative, of which I'm a member of staff. Our organization was established in 1959 by the Inuit community of Kinngait, then known as Cape Dorset, in an effort to create an infrastructure that would support and encourage the production of fine art prints, drawings and sculpture.

In 1959, and still now, the prospect of having some of our country's most celebrated artists emerge from a small hamlet of 1400 residents located in the Canadian Arctic is almost inexplicable. I'm sure each of you has some familiarity with the exquisite artwork created by those Kinngait studio artists, many of whom are household names. Their artwork appears on our currency and postage stamps and is held in museum collections across the country and abroad. I would venture to say that what many of us consider to be quintessentially Canadian is linked to the visual output of Kinngait. Moreover, no foresight could have predicted that the visual arts would become the largest and most profitable industry in this remote Arctic region. Clearly, the Inuit community of Kinngait knew something we didn't.

I would like to share a statement with you from the president of the West Baffin Eskimo Cooperative, Pauloosie Kowmageak. He says:

Creative expression has a very special place in Kinngait, providing not only a vital economy for the region but also a source of deep community pride. Art making has afforded our artists a unique skill set that has garnered them international recognition, while at the same time giving them the opportunity to teach this important craft to successive generations as has been the tradition of creative mentorship in Kinngait for the last 62 years. Art making is the nexus of our community, and every aspect of life in Kinngait is connected to it. Without art making, this place wouldn't be as vibrant, as progressive, as resilient, and the West Baffin Eskimo Cooperative wouldn't be one of the leading social enterprises in Canada and beyond. The Inuit of Kinngait know for certain that artists and their creative expression are essential, and now is the time that everyone should know this.

Compelling and informed words from our president, and words that speak to lived experience, illustrating the broad importance of creative expression and its transformative potential.

I have worked with the West Baffin Eskimo Cooperative for seven years. I have spent a considerable time in our Arctic region. I have experienced the momentum that visual arts lend to this community. I have also witnessed the challenges of living

Aujourd'hui, je représente la West Baffin Eskimo Cooperative, pour laquelle je travaille. Notre organisation a été établie en 1959 par la communauté inuite de Kinngait, qui s'appelait alors Cape Dorset, dans un effort pour créer une infrastructure qui soutiendrait et encouragerait la production d'impressions, de dessins et de sculptures artistiques.

En 1959, et encore maintenant, la possibilité que certains des artistes les plus célèbres du pays émergent d'un petit hameau de 1 400 habitants situé dans l'Arctique canadien est presque inexplicable. Je suis sûr que chacun d'entre vous connaît un peu les œuvres exquises créées par les artistes du studio de Kinngait, dont un grand nombre sont bien connus. Leurs œuvres ornent notre monnaie et nos timbres, et figurent dans les collections de musées du pays et d'ailleurs. J'irais jusqu'à dire que ce que nombre d'entre nous considèrent comme étant fondamentalement canadien est lié aux productions visuelles de Kinngait. En outre, rien n'aurait pu prédire que les arts visuels deviendraient l'industrie la plus importante et la plus rentable de cette région éloignée de l'Arctique. Manifestement, les Inuits de la communauté de Kinngait savaient quelque chose que nous ignorions.

Je voudrais vous communiquer une déclaration du président de la West Baffin Eskimo Cooperative, Pauloosie Kowmageak, qui a indiqué ce qui suit :

L'expression créative occupe une place très particulière à Kinngait, non seulement parce qu'elle stimule une économie essentielle pour la région, mais aussi parce qu'elle est une immense source de fierté dans la communauté. La création artistique a conféré à nos artistes un ensemble de compétences sans pareil qui leur a valu la reconnaissance internationale, tout en leur permettant de transmettre cet art important aux générations suivantes, conformément à la tradition de mentorat artistique qui règne à Kinngait depuis 62 ans. La création artistique forme le cœur de notre communauté, et toutes les facettes de la vie y sont rattachées. Sans la création artistique, cet endroit ne serait pas aussi dynamique, aussi progressiste ou aussi résilient, et la West Baffin Eskimo Cooperative ne serait pas une des principales entreprises sociales du Canada et du monde. Les Inuits de Kinngait savent avec certitude que les artistes et leur expression artistique sont essentiels, et il est maintenant temps que tout le monde le sache.

Ce sont là les mots sages et convaincants de notre président, des mots prononcés en connaissance de cause qui illustrent l'importance de l'expression créative et de son potentiel de transformation.

Je travaille pour la West Baffin Eskimo Cooperative depuis sept ans. J'ai passé un temps considérable dans notre région arctique, où j'ai été témoin de l'élan que les arts visuels ont conféré à la communauté. J'ai aussi constaté des défis qu'il faut

and working in Kinngait. In many respects, creative expression has provided the means to overcome those challenges and, in fact, to thrive.

As President Kowmageak mentioned in his statement, art is the nexus, and I know that it provides the community a unique agency. Visual arts in Kinngait is intrinsic, and that means that it connects everything from tourism to justice, from education to family services, from mental health to recreation. I have seen this, and my organization is vital to this. When we think about what is intrinsic, what makes us who we are, what makes us Canadians, it gives us pause — a moment to consider everything from personal ethos to nationhood.

I am providing this testimony from Warsaw, Poland, where I am tending to the final stretch of a major exhibition of temporary Inuit art from Kinngait that I have curated here. Presented at the National Ethnographic Museum, I'm proud to report that the project received vital support and encouragement from trade commissioner services at Canada's embassy in Poland, and we're very grateful for that.

This is my second visit to Warsaw. My first was a mere two weeks after Russia invaded Ukraine. During my collective time here, I found myself building a network of Ukrainian cultural colleagues, all of whom are refugees who fled their homeland. I have heard so many stories. I have been privy to phone calls with cultural workers in Kyiv who are living in bomb shelters but who, amid devastation, still talked about their craft. I wanted to include a short collective statement from a group of colleague Ukrainian curators. They say:

We call for the international artistic community to use all our impact in order to stop the Russian invasion of Ukraine. Guns may hurt our bodies, but culture changes our minds. This war is a clash of civilizations — a free and civilized world is attacked by the barbarian and aggressive one. If we continue being passive observers of the situation, we will lose everything we work for and all the heritage of our predecessors — art, love, freedom of expression and the ability to create.

As Canadians, we're not at war, and our identity is not imminently at stake, but we do have with this bill an important opportunity to enshrine what makes us unique in the world and protect what we've all worked so tirelessly —

The Chair: Thank you, Mr. Huffman. We will proceed now to hear from Mr. Ravi Jain. You have five minutes, Mr. Jain.

affronter pour vivre et travailler à Kinngait. À maints égards, l'expression créative a fourni les moyens de relever ces défis et, en fait, de prospérer.

Comme le président Kowmageak l'a indiqué dans sa déclaration, l'art forme le cœur de la communauté, et je sais qu'il lui confère un outil unique. Les arts visuels sont intrinsèques à Kinngait et lient tout ensemble, qu'il s'agisse du tourisme, de la justice, de l'éducation, des services à la famille, de la santé mentale ou des loisirs. J'en suis témoin, et mon organisation joue un rôle de premier plan à cet égard. Quand on pense à ce qui est intrinsèque, à ce qui fait de nous ce que nous sommes et à ce qui nous rend canadiens, cela nous donne à réfléchir et à prendre un instant pour tout considérer, de notre philosophie personnelle à notre nationalité.

Je témoigne depuis Varsovie, en Pologne, où je participe à la finale d'une grande exposition d'art inuit temporaire de Kinngait que j'ai organisée au Musée ethnographique national. Je suis fier de préciser que le projet a reçu du soutien et des encouragements essentiels de la part du Service des délégués commerciaux de l'ambassade du Canada en Pologne, et nous leur en sommes très reconnaissants.

Il s'agit de ma deuxième visite à Varsovie. La première a eu lieu deux semaines à peine après l'invasion de la Russie en Ukraine. Pendant mon séjour ici, je me suis créé un réseau de collègues ukrainiens du milieu culturel, qui sont tous des réfugiés qui ont quitté leur pays. J'ai entendu bien des histoires et été témoin d'appels téléphoniques avec des travailleurs du milieu de la culture de Kiev qui vivent dans des abris anti-bombardement, mais qui parlent encore de leur art. Je voulais vous communiquer une brève déclaration collective d'un groupe de collègues conservateurs ukrainiens. Voici ce qu'ils disent :

Nous demandons à la communauté artistique internationale d'utiliser tout notre impact pour mettre fin à l'invasion russe en Ukraine. Les fusils blessent peut-être nos corps, mais la culture change nos esprits. Cette guerre est une confrontation entre civilisations, alors qu'un monde libre et civilisé est attaqué par un monde barbare et agressif. Si nous continuons d'observer passivement la situation, nous perdons tout ce que nous avons travaillé pour obtenir et tout l'héritage de nos prédécesseurs : l'art, l'amour, la liberté d'expression et la possibilité de créer.

À titre de Canadiens, nous ne sommes pas en guerre et notre identité n'est pas immédiatement menacée, mais avec ce projet de loi, nous avons une occasion en or d'enchâsser dans la loi ce qui nous rend uniques au monde et de protéger ce que nous avons tous travaillé sans relâche pour...

La présidente : Je vous remercie, monsieur Huffman. Nous entendrons maintenant Ravi Jain. Vous disposez de cinq minutes, monsieur Jain.

Ravi Jain, Co-Artistic Director and Founder, Why Not Theatre: Hello everybody, I'm so honoured to have an opportunity to speak to you on this bill, which I applaud.

Senator Bovey has done an incredible amount of work, and I can see it is really well intentioned. However, I approach it with a lot of hesitation. In order to explain why, I will tell you a story. In fact, it is a history.

The 1951 Massey Commission was a landmark report that investigated the state of the arts and culture in Canada. The commission was successful in many ways, including the establishment of foundational institutions for the arts, but those institutions were mostly rooted in Eurocentric and colonial values. Moreover, the commission had included extremely racist rhetoric, particularly in regard to First Nations and Indigenous arts. I quote:

The impact of the white man with his more advanced civilization and his infinitely superior techniques resulted in the gradual destruction of the Indian way of life.

... since the death of true Indian arts is inevitable, Indians should not be encouraged to prolong the existence of arts which at best must be artificial and at worst are degenerate.

The Indian arts thus survive only as ghosts or shadows of a dead society.

This is at the heart of a document that paved the way to exclude the voices of Indigenous, Black and artists of colour to this very day, and I will show you how.

From the 1950s to the 1960s, the commission helped establish major national institutions for the performing arts — the Canadian Opera Company, National Ballet and National Theatre School, as well as regional theatres in major cities across the country. Most of these institutions were based in Eurocentric and American stories, prizing classics as a measure for excellence.

Then, in the 1970s, Canadians started to ask, Where are the Canadian stories? Where are the stories of the Maritimes, the Prairies? You know — Canada. This gave birth to Canadian playwriting centres. These political venues found the voices of the people and used them to define a new Canadian voice. They were creating Canadian culture.

In the 1980s and 2000s, we had another wave of voices that were excluded from the term “Canadian” who asked: Why does Canadian mean straight, white male only? People of colour, women and queer voices who had no places to tell their stories

Ravi Jain, codirecteur artistique, Théâtre Why Not : Bonjour à tous. Je suis honoré d'avoir l'occasion de vous parler de ce projet de loi, que j'accueille avec joie.

La sénatrice Bovey a accompli une somme de travail incroyable, et je peux constater que c'était vraiment bien intentionné. J'aborde cependant la question avec beaucoup d'hésitation. Pour vous expliquer pourquoi, je vous raconterai un récit qui nous fait remonter dans l'histoire.

La Commission Massey a publié en 1951 un rapport marquant sur l'état des arts et de la culture au Canada. La commission a connu du succès à bien des égards, notamment au chapitre de l'établissement d'institutions fondatrices dans le domaine des arts. Ces dernières reposaient toutefois principalement sur des valeurs eurocentriques et coloniales. En outre, la commission employait un discours extrêmement raciste, particulièrement à l'égard des Premières Nations et des arts autochtones, et je cite :

La perturbation apportée par le Blanc, armé de sa civilisation plus avancée et de ses techniques infiniment supérieures, a provoqué la ruine graduelle du mode de vie indien.

[...] puisque la disparition des véritables arts indiens est inévitable, il ne faut pas encourager les Indiens à prolonger l'existence de fabrications qui apparaissent ou artificielles ou dégenérées,

Ainsi donc, les techniques artistiques des Indiens n'ont survécu que comme les fantômes ou les ombres d'une société morte.

Ces passages sont au cœur d'un document qui a pavé la voie à l'exclusion des voix des Autochtones, des Noirs et des artistes de couleur jusqu'à aujourd'hui, et je vais vous montrer comment.

Des années 1950 aux années 1960, la commission a aidé à établir de grandes institutions nationales pour les arts de la scène : la Compagnie d'opéra canadienne, le Ballet national et l'École nationale de théâtre, ainsi que des théâtres régionaux dans de grandes villes partout au pays. La plupart de ces institutions s'appuyaient sur des récits eurocentriques et américains, en valorisant les classiques comme mesure d'excellence.

Ensuite, dans les années 1970, les Canadiens ont commencé à demander des récits des Maritimes et des Prairies, des récits du Canada. C'est ce qui a donné naissance aux centres de dramaturgie. Ces lieux politiques ont cerné la voix des gens et s'en sont servis pour définir une nouvelle voix canadienne. Ils créaient une culture canadienne.

Dans les années 1980 et 2000, des personnes qui étaient exclues du terme « canadien » ont demandé pourquoi « canadien » comprenait seulement les hommes blancs hétérosexuels. Les gens de couleur, les femmes et personnes

formed companies of their own, companies that were formed to fight hard to put Black, women, queer, Indigenous and multicultural voices as part of the cultural landscape that was Canada.

At each stage of this evolution of Canadian identity, less and less money was available to support each wave of change. Over time, the structures of funding primarily supported the major institutions, giving them the majority of funds, valuing stability over risk. The history of these institutions continued to focus primarily on the European cultural story.

I shared with you all a chart. There are two pyramids, and on one side you see the oldest companies where there are the fewest, and they get the majority of funds across the country in terms of arts funding. In the distributions of funds, there is less money for where there is the majority of people at the base of the pyramid, which is the most economically vulnerable. They are the uninstitutionalized artists, those who are mentioned in the bill. They are the most economically vulnerable, the most diverse. They are the people who have the least amount of funding because we prioritize the institution. This chart is also mirrored in the philanthropic side. I want to honour Senator Omidvar's article about white supremacy in philanthropy, and that is mirrored in the structures that we have on the government side.

The history of funding has caused a stasis in the system. Another way to look at it is there is only one Stratford, one Shaw, one opera, one ballet in each city. With few exceptions, it is impossible to build a new institution of the scale and size of those built under the Massey Commission. Canadian Heritage continues to fund those major institutions. You just have to look at the endowment incentive programs to see who is getting the lion's share of the funds. This is the system as I've experienced it, where the institution is prioritized over the artist. I'm not saying we do not need institutions. We need them. But in the bill, you are talking about artists, and artists in the current system of funding at Heritage have been historically forgotten.

My concern is that the bill has the right language, but like any good piece of writing, without action, to quote Hamlet, it is just words, words, words. My fear is that I don't know how you will interpret these words or what actions you will take and that the 600-plus artists who gave you their perspectives will be used to perpetuate a system that does not work for the majority of them, because this is what has happened in the past.

queers qui n'avaient aucune tribune pour raconter leurs histoires ont formé leurs propres compagnies, dont l'objectif consistait à se battre vigoureusement pour que la voix des Noirs, des femmes, des personnes queers et des Autochtones ainsi que les voix multiculturelles fassent partie du paysage culturel canadien.

À chaque phase de cette évolution de l'identité canadienne, il y a eu de moins en moins d'argent pour soutenir les différentes vagues de changement. Au fil du temps, les structures de financement ont surtout soutenu les grandes institutions, en leur donnant la majorité des fonds et en privilégiant la stabilité plutôt que le risque. Ces institutions continuent de mettre principalement l'accent sur la culture européenne.

Je vous ai tous remis un tableau. Il y a deux pyramides. D'un côté, on voit les vieilles compagnies, qui sont les moins nombreuses, mais qui reçoivent la majorité du financement accordé aux arts partout au pays. Il y a moins d'argent qui est distribué à la base de la pyramide où se trouve la majorité des gens, les personnes les plus vulnérables sur le plan économique. Ce sont les artistes non institutionnalisés, ceux dont il est fait mention dans le projet de loi. C'est le groupe le plus vulnérable sur le plan économique, le groupe le plus diversifié. Ce sont les gens qui ont le moins de financement puisque nous accordons la priorité aux institutions. Le tableau est le même pour ce qui est de la philanthropie. Je tiens à féliciter la sénatrice Omidvar de son article sur la suprématie blanche en philanthropie, et c'est ce qui est reproduit dans nos structures gouvernementales.

Au fil du temps, les structures de financement ont figé le système. Une autre façon d'aborder la question consiste à constater qu'il n'y a qu'un festival de Stratford, un festival de Shaw ainsi qu'un opéra et une compagnie de ballet dans chaque ville. À quelques exceptions près, il est impossible de bâtir une nouvelle institution de la taille de celles mises sur pied dans la foulée de la Commission Massey. Patrimoine Canadien continue de financer ces grandes institutions. Vous n'avez qu'à regarder les programmes d'incitatifs aux fonds de dotation pour voir qui reçoit la part du lion. C'est le système dans lequel j'ai évolué, où la priorité est accordée aux institutions plutôt qu'aux artistes. Je ne dis pas que nous n'avons pas besoin des institutions. Nous en avons besoin. Mais dans le projet de loi, vous parlez des artistes, et les artistes dans le système actuel de financement à Patrimoine canadien sont laissés pour compte depuis longtemps.

Ce qui me préoccupe, c'est que le projet de loi ait le bon libellé, mais comme tous les textes bien rédigés, sans action, pour paraphraser Hamlet, ce ne sont que des mots. J'ai peur parce que je ne sais pas comment vous allez interpréter ces mots ni quelles mesures vous allez prendre. Je ne sais pas si ce que vous allez retenir des plus de 600 artistes qui vous ont présenté leurs points de vue servira à perpétuer un système qui ne fonctionne pas pour la majorité d'entre eux, car c'est ce qui s'est produit dans le passé.

Some thoughts: How will you equitize the historical inequities of funding? How long will that take? Will this bill translate into more support for institutions, or will it go directly to artists? For example, there are more South Asian dance schools in the basements of Scarborough, Ontario, than professional schools in Toronto, but none of them are funded by the government. Who is an artist? Who participates? How will you make that process accessible? It talks about deaf artists. Do you understand the costs of what it is to work with deaf artists for hearing artists like me? Have deaf and blind artists been consulted? I work with a deaf artist who currently lives in Finland because the Finnish government provides interpreters to her and the Canadian government does not —

The Chair: Thank you, Mr. Jain. We may have to get back to you on that story. It is compelling. We will go on to questions.

Senator Poirier: Thank you to the witnesses for being here.

[Translation]

My question is for Ms. Déry.

A letter from the Fédération culturelle canadienne-française says the following:

Amendments must be made to the bill in order to recognize the specific issues of sustainable cultural development of Francophone minority communities.

The FCCF also expresses concern about the viability of French-Canadian arts and culture organizations and the viability of a community that experiences its culture in French.

Do you agree with the FCCF's concerns and can you comment on that?

Ms. Déry: Thank you for the question.

There are a great many issues relating to diversity and inclusion and problematic situations that many of us are considering today, but they are not sufficiently documented as regards the francophonie.

I do not know what Senator Bovey would say, since she worked in the museum sector for many years, but in my experience we have lost a form a contact in a national conversation.

Entre autres choses, il faut penser à la façon dont vous allez corriger les iniquités dans le financement et au temps qu'il faudra pour y parvenir. Il faut aussi se demander si ce projet de loi se traduira par un soutien accru pour les institutions ou si l'argent sera remis directement aux artistes. Par exemple, il y a plus d'écoles de danse sud-asiatiques dans les sous-sols de Scarborough, en Ontario, que d'écoles professionnelles à Toronto, mais aucune de ces écoles n'est financée par le gouvernement. Qui sont les artistes? Qui participe? Comment allez-vous rendre ce processus accessible? Le projet de loi parle des artistes atteints de surdité. Savez-vous ce que des artistes entendants comme moi doivent déboursier pour travailler avec ces artistes? Les artistes sourds et les artistes aveugles ont-ils été consultés? Je travaille avec une artiste sourde qui vit actuellement en Finlande parce que le gouvernement là-bas lui fournit des interprètes, contrairement au gouvernement du Canada...

La présidente : Merci, monsieur Jain. Nous devons peut-être revenir à vous à ce sujet. C'est convaincant. Nous passons maintenant aux questions.

La sénatrice Poirier : Je remercie les témoins de s'être joints à nous.

[Français]

Ma question s'adresse à Mme Déry.

Une lettre de la Fédération culturelle canadienne-française dit ce qui suit :

Des modifications doivent être apportées au projet de loi afin de reconnaître les enjeux spécifiques au développement culturel durable des communautés francophones en situation minoritaire.

La FCCF fait également part de son inquiétude quant à la viabilité des organisations artistiques et culturelles dans la francophonie canadienne et quant à la viabilité d'une collectivité qui vit sa culture en français.

Êtes-vous d'accord avec la FCCF en ce qui concerne ces inquiétudes et pourriez-vous faire des commentaires à ce sujet?

Mme Déry : Merci de cette question.

Toutes les questions qui ont trait à la diversité et à l'inclusion, ainsi que toutes les situations problématiques sur lesquelles nous sommes nombreux à nous pencher aujourd'hui sont très nombreuses, mais pas suffisamment documentées lorsqu'il s'agit, par exemple, de la question francophone.

Je ne sais pas ce que la sénatrice Bovey dirait, puisqu'elle a œuvré pendant de nombreuses années dans le monde des musées, mais, selon mon expérience, nous avons perdu une forme de contact dans une conversation nationale.

I remember grants that the Secretary of State used to provide to assist with translation, but those grants no longer exist. There is a magical idea that everyone in Canada has access to funding for translation, which is not the case at all.

I will talk about what I know. I think there is breakdown in the visual arts; there is a loss of contact which leads to increasing isolation of francophone and anglophone cultures in Canada.

I fully understand that new groups, which want to take part in the national conversation in view of cultural diversity and the inclusion of Indigenous communities, have expectations and concerns as to the challenge of truly sharing culture across Canada. In my opinion, this sharing is quite inadequate.

[English]

Senator Moodie: I'd like to offer Mr. Jain the opportunity to finish his story, please.

Mr. Jain: Thank you so much.

My deaf colleague lives in Finland because she has supports to have interpreters. One of the things that's so important to note as a society is that if the artist isn't supported, they can't do their work. If Indigenous folks don't have water, they can't make work. If racialized artists are disproportionately jailed, they can't make work. If you can't have an interpreter in a hospital, you can't make work. So artists become community activists, and rarely do the funds trickle down to communities where people need it and where art is actually effecting change.

When I heard the gentleman from the National Ballet of Canada speak on the recording — if I had more time — it was infuriating that we keep funding institutions to work in communities when community artists who are trying to use art to change their lives, because they are affected, don't get the funds. Those are artists without infrastructure.

Another thing to consider with this bill is accountability. Clayton Windatt mentioned this: Is there a way that you can share the metrics with us as artists as to how you will understand success as being achieved with this bill? How can we hold you accountable?

History is important here. You have a choice with the words that are in this bill, and the choice lies in how you interpret the words "Canadian heritage." It's an interesting phrase. "Heritage" means property that is or will be inherited. Heritage, in this instance, could mean preserving the past, the values rooted in the Massey Commission and ideas of what the role of art is and who

J'ai souvenir de subventions qui existaient, par exemple, au sein d'un secrétariat d'État pour fournir une aide à la traduction, mais ces subventions n'existent plus. Il y a cette idée magique selon laquelle tout le monde au Canada a accès à des fonds d'aide à la traduction, ce qui n'est pas du tout le cas.

Je vais parler de ce que je connais. Je crois qu'il y a une rupture dans le domaine des arts visuels; il y a une perte de contact qui fait que l'on s'isole de plus en plus, partout au Canada, entre les cultures francophone et anglophone.

Je comprends tout à fait que de nouveaux groupes, qui veulent prendre part à la conversation nationale en raison de ces dimensions de diversité culturelle et d'inclusion des communautés autochtones, ont des attentes et des inquiétudes en vue de relever le défi d'un véritable partage de la culture à travers le Canada. Ce partage, à mon avis, n'est pas du tout au point.

[Traduction]

La sénatrice Moodie : J'aimerais donner à M. Jain l'occasion de finir ce qu'il racontait, s'il vous plaît.

M. Jain : Merci beaucoup.

Ma collègue sourde vit en Finlande parce qu'elle a le soutien nécessaire pour avoir des interprètes. L'une des choses importantes à retenir en tant que société, c'est que sans soutien, l'artiste ne peut pas faire son travail. Lorsque les artistes racisés se retrouvent disproportionnellement en prison, ils ne peuvent pas travailler. Lorsqu'il est impossible d'avoir un interprète dans un hôpital, on ne peut pas travailler. Les artistes deviennent donc des activistes communautaires, et il est rare que les fonds percolent jusqu'aux communautés où les gens en ont besoin et où l'art apporte des changements.

Lorsque j'ai entendu le représentant du Ballet national du Canada parler de l'enregistrement — si j'avais plus de temps —, il était enrageant d'entendre que nous continuons de financer des institutions pour travailler dans des communautés alors que des artistes communautaires qui essaient d'utiliser leur art pour changer leur vie, parce qu'ils sont touchés, n'obtiennent pas de financement. Ce sont des artistes sans infrastructure.

L'autre chose dont il faut tenir compte dans ce projet de loi est la reddition de comptes. Clayton Windatt a demandé s'il y avait un moyen de dire aux artistes quels sont les paramètres qui serviront à déterminer si le projet de loi donne des résultats. Comment pouvons-nous vous demander de rendre des comptes?

L'histoire est importante ici. Le libellé du projet de loi vous donne un choix, et le choix réside dans la façon dont vous interprétez les mots « patrimoine canadien ». C'est une expression intéressante. « Patrimoine » signifie bien hérité ou qui sera hérité. Dans ce cas-ci, le mot pourrait vouloir dire la préservation du passé, des valeurs inscrites dans la Commission

it's for. Or heritage could mean forward thinking: It could be about the inheritance of future generations and a vision of culture that is really invested in a legacy that is truly democratic, plural and full of a wide spectrum of expression.

My company has worked in this sector and has been advocating for a long time. We're a great example of what can happen when artists get the support they need.

I see the barriers. The barriers have been removed from us, in instances, and I see how, in this bill, you want to support artists. The infrastructure you have in place — the systems that are in place — primarily support institutions, not artists. I really want to encourage you all to look for a process that centres the artist in this bill. It's a beautifully written bill. It's the right message and the right spirit, but the devil is in the details of how.

I'll leave you with that. I just summed up the end there. Thank you for that time.

The Chair: Thank you very much, Senator Moodie and Mr. Jain.

Senator Dasko: I'd like to ask both Ms. Déry and Mr. Huffman a question. Ms. Déry, can you tell us what you think about the bill? Can you tell us what you think its strengths and weaknesses might be? I will have the same question for Mr. Huffman. Thank you.

[*Translation*]

Ms. Déry: I want to say that I am in favour of every possible way of recognizing the work of artists in a society such as ours because we are not there yet. We have not yet attained full recognition of artists' work. We do not think of including artists' work in educating young people, for instance.

There are arts courses, but in teaching history, geography and all disciplines, we have not recognized the fact that artists absorb research like sponges. Bringing together all artists in Canada is a way to reflect their mind-boggling knowledge.

Through their art, artists have that ability to teach us a lot of things. Yet our society continues to see art as something extra, after the essentials have been looked after.

I think this bill is an important tool to reiterate to ministers and individuals in positions of authority in all spheres of life in Canada, whether political, economic or other, that artists must

Massey et des perceptions du rôle de l'art et de ses destinataires. Ou le « patrimoine » pourrait faire allusion à une réflexion prospective : il pourrait être question de l'héritage des générations futures et d'une vision de la culture qui est vraiment investie dans un legs véritablement démocratique, pluraliste et rempli d'un large éventail d'expressions.

Ma compagnie travaille dans ce secteur et se porte à sa défense depuis longtemps. Nous sommes un excellent exemple de ce qui peut se produire lorsque des artistes obtiennent le soutien dont ils ont besoin.

Je vois les obstacles. Dans certains cas, on les a éliminés pour nous, et je vois comment, dans ce projet de loi, vous voulez soutenir les artistes. L'infrastructure que vous avez en place — les systèmes qui sont en place — appuie surtout les institutions, pas les artistes. Je veux vraiment tous vous encourager à envisager un processus qui met les artistes au cœur du projet de loi. C'est un projet de loi très bien rédigé. C'est le bon message et le bon esprit, mais tout est dans les détails.

Je vais m'arrêter ici. Je viens de résumer ce qui me restait à dire. Merci du temps que vous m'avez accordé.

La présidente : Merci beaucoup, sénatrice Moodie, monsieur Jain.

La sénatrice Dasko : J'aimerais poser une question à Mme Déry et à M. Huffman. Madame Déry, pouvez-vous nous dire ce que vous pensez du projet de loi? Pouvez-vous nous dire quelles sont ses forces et ses faiblesses selon vous? Je vais demander la même chose à M. Huffman. Merci.

[*Français*]

Mme Déry : Je voudrais dire que toutes les façons possibles de reconnaître le travail de l'artiste dans une société comme la nôtre me semblent une bonne idée, parce que nous n'y sommes pas encore. Nous n'avons pas encore atteint la pleine reconnaissance du travail des artistes. Nous n'imaginons pas, par exemple, l'éducation des jeunes avec un apport de l'œuvre des artistes.

Il y a des cours d'art dans une formation, mais dans l'enseignement de l'histoire, de la géographie ou de toutes les disciplines, nous n'avons pas intégré le fait que les artistes sont des buvards de la recherche. Rassembler tous les artistes du Canada, c'est refléter un ensemble de connaissances absolument vertigineuses.

Les artistes ont cette faculté, au moyen de leur art, de nous apprendre beaucoup de choses. Pourtant, notre société continue de voir l'art comme une chose en plus, une fois qu'on a réglé les autres aspects de l'existence.

Ce projet de loi me semble important pour redire à des ministres et à des personnes qui sont en position d'autorité dans toutes les sphères de la vie au Canada, qu'elle soit politique,

occupy a significant place. There has to be an end to budget cuts that allow them to be citizens who contribute and who are full members of society. That is why I am open to this bill.

Actions plans and mechanisms are indeed problematic as regards support for artists and support for all those surrounding the arts field.

I fully understand what my colleague Mr. Jain said, but I think the professionals who gravitate around artists, those who write about their work, promote them, are just as essential. So we have to talk about recognition not just of artists, but also of those who surround and support artists and communicate their work to society.

[English]

The Chair: Mr. Huffman, the same question is also for you.

Mr. Huffman: It was mentioned a couple of times that this begins a discussion; we now suddenly have a conversation that we didn't have before. As I've discovered, at least in the research I've done, this is rare in terms of legislation anywhere in the world. I think this is an important moment for Canada to be a leader in this.

Ravi talked about these things happening in the basements of Scarborough structures and the fact that a lot of this activity is virtually unknown. I've discovered that in my capacity now working with the cooperative in the North, namely that there are connections that art makes to every other sector. They are largely completely and totally invisible. The more heft we can provide to this discussion and the more we can instigate people to explore and be forced in some cases to explore this, the more we'll find the effectiveness of what arts and culture does and what creative expression is responsible for in a way that we don't know now.

For us in the cultural sector, there's no need to convince us. We've all been responsible for contributing to that discourse and action, but this legislation is the beginning of something that is going to be hugely important. I'm not speaking to any of the details and the elements within it or how it should be restructured or what amendments there should be because there are a lot of really gifted and smart people within the administrative and advocacy world.

The Chair: Thank you, Mr. Huffman.

Our final question goes to the sponsor of the bill, Senator Bovey.

Senator Bovey: I want to thank all of you.

économique ou autre, que les artistes doivent y occuper une place majeure. Il faut cesser de couper dans les budgets qui permettent de faire d'eux des citoyens qui contribuent et qui le font à part entière. C'est ce qui me rend ouverte à ce projet de loi.

Effectivement, les plans d'action et les mécanismes sont problématiques entre le soutien aux artistes et le soutien à tous les professionnels qui entourent le champ artistique.

Je comprends tout à fait les propos que tenait mon collègue M. Jain, mais je crois que les professionnels qui gravitent autour des artistes, ceux qui écrivent sur leur travail, ceux qui veulent les faire connaître, sont tout aussi essentiels. Donc, il faut parler tout autant de la reconnaissance des artistes que de ceux qui entourent et soutiennent les artistes et qui communiquent leur travail à la société.

[Traduction]

La présidente : Monsieur Huffman, on vous pose aussi la question.

M. Huffman : On a mentionné à quelques reprises que c'est le début d'une discussion, car nous avons soudainement un échange que nous n'avions pas avant. Comme nous l'avons découvert, du moins dans nos recherches, ce genre de mesure législative est rare dans le monde. Je pense que c'est un moment important pour que le Canada fasse preuve de leadership.

M. Jain a parlé de ce qui se fait dans les sous-sols de Scarborough et du fait que ces activités sont en grande partie pratiquement inconnues. J'ai découvert dans mes fonctions actuelles lorsque je travaille avec la coopérative dans le Nord que le milieu des arts crée des liens avec tous les autres secteurs. Ces liens sont essentiellement invisibles. Plus nous accorderons de poids à cette discussion et plus nous pourrions inciter les gens à se pencher là-dessus, et les forcer à le faire dans certains cas, plus nous constaterons l'efficacité des arts et de la culture ainsi que le rôle de l'expression créative d'une façon que nous ignorons pour l'instant.

Dans le milieu culturel, il est inutile de nous convaincre. Nous contribuons tous à ce discours et à ces mesures, mais ce projet de loi est le commencement d'une chose qui sera extrêmement importante. Je ne parle pas des détails et des éléments de la mesure législative ni de la façon dont elle devrait être restructurée ou des amendements qui s'imposent, car il y a beaucoup de personnes vraiment douées et intelligentes dans le milieu de l'administration et de la défense des intérêts.

La présidente : Merci, monsieur Huffman.

La parraine du projet de loi, la sénatrice Bovey, posera la dernière question.

La sénatrice Bovey : Je veux tous vous remercier.

You know my background and how many years I've been in the field. In many ways, this bill, would you agree, is really an attempt to try to start those discussions again? They have fallen flat. Artists working on their own and in small organizations have not been heard. Would you agree that this bill can start that discussion? If it goes off in another direction as those discussions take place, that will make it even stronger. Would you agree that there's a strength in this foundational approach to move the discussions forward? Because the world has been very quiet. I'm asking each of the panellists, if I may.

Mr. Jain: Yes, I think absolutely it can open up these conversations, and they are vital.

I want to pick up on what Simon Brault said, that it shouldn't just be up to the Minister of Heritage. If there's a larger collective of people, that would be really smart. Because you celebrate artists so much, think about us sitting at that table with you. We can bring a huge perspective. You've talked about how we effect change. You've talked about how we understand the grassroots, the ground, the inner workings of the problems. Have us at the table. That's what you've done beautifully. I agree; you've opened up that door. Let's have the courage to sit at the table together so we can be part of this process and ensure that it's done healthily, responsibly and that it doesn't repeat the mistakes of the past.

Senator Bovey: I did consult artists living with disabilities and artists who are deaf.

[Translation]

Ms. Déry: In my opinion, this bill does not so much begin a conversation as prolong it. In retrospect, there are many rich points of view — as Senator Bovey's consultation showed —, but I think we have to look at the blind spots and see, at this time, how we can now readjust our recognition of artists' role and how we can connect them to institutions, small and large, so that everyone can more effectively recognize their role.

[English]

Mr. Huffman: Foundationally, it's a great piece of legislation. I think, like good legislation, it needs to be malleable; it needs to be iterative; it needs to change and respond, as the community change and respond over time. That opportunity is there moving forward, certainly.

Vous connaissez mon parcours et vous savez que j'ai évolué dans le milieu pendant de nombreuses années. Êtes-vous d'accord pour dire que, de bien des façons, ce projet de loi cherche vraiment à reprendre cette discussion? Elle a échoué lamentablement. Les artistes qui travaillent seuls et dans de petites organisations n'ont pas été entendus. Êtes-vous d'accord pour dire que ce projet de loi peut entamer cette discussion? Si les échanges vont dans une autre direction, la discussion sera encore meilleure. Convenez-vous que cette approche fondamentale présente un avantage pour faire progresser la discussion, car le monde s'est fait très discret. J'aimerais le demander à chacun des témoins.

M. Jain : Oui, je suis convaincu qu'il peut élargir cette discussion, qui est essentielle.

Je veux revenir sur ce que Simon Brault a dit, à savoir que cela ne devrait pas appartenir uniquement au ministre du Patrimoine. Il serait vraiment judicieux d'avoir un groupe plus grand. Puisque vous célébrez beaucoup les artistes, demandez-leur de se joindre à vous à la table. Notre point de vue peut être extrêmement important. Vous avez parlé de la façon dont nous pouvons changer les choses. Vous avez parlé de notre compréhension des gens ordinaires, du terrain et des aspects des problèmes. Invitez-nous à prendre place avec vous. C'est ce que vous avez très bien fait. Je suis d'accord : vous avez ouvert la porte. Ayons le courage de prendre place ensemble pour que nous puissions participer au processus et veiller à ce que ce soit fait d'une manière saine et responsable tout en évitant de répéter les erreurs du passé.

La sénatrice Bovey : J'ai consulté des artistes handicapés, y compris des artistes sourds.

[Français]

Mme Déry : Selon moi, ce n'est pas tant que ce projet de loi amorce une conversation qu'il la prolonge. Effectivement, en regardant dans le rétroviseur, il existe un ensemble de points de vue très riches — et la consultation de la sénatrice Bovey l'a démontré —, mais je crois que nous devons regarder dans les angles morts et voir, à l'heure actuelle, comment réajuster notre reconnaissance du rôle de l'artiste et comment le connecter aux institutions, petites et grandes, pour que tout le monde soit plus efficace pour faire reconnaître ce rôle.

[Traduction]

M. Huffman : Fondamentalement, c'est un excellent projet de loi. Je pense que, comme les autres bons projets de loi, il doit être malléable; il doit être itératif; il doit apporter des changements et fournir une réponse, à mesure que la communauté change et intervient au fil du temps. Nous avons certainement l'occasion d'aller de l'avant.

The Chair: Thank you so much Mr. Huffman, Ms. Déry and Mr. Jain for your time. You have helped us understand your reality in a much better way.

Senators, this completes the witness testimony that we will receive for this bill. We will now proceed to clause-by-clause consideration. Before we do so, I would like to remind senators of a number of points regarding this process.

As chair, I will call each clause successively, in the order they appear in the bill. I will remind senators that when more than one amendment is proposed to be moved in a clause, amendments should be proposed in the order of the lines of a clause.

If at any point a senator is not clear where we are in the process, please ask for clarification. I want to ensure that we all have the same understanding of where we are.

If a senator is opposed to an entire clause, I would remind you that, in committee, the proper process is not to move a motion to delete the entire clause but, rather, to vote against the clause as standing as part of the bill.

I would also like to remind senators that some amendments that are moved may have consequential effects on other parts of the bill. Should this be the case, it would be useful if a senator moving an amendment identified to the committee other clauses in this bill where this amendment could have an effect. Otherwise, it would be very difficult for members of the committee to remain consistent in their decision-making.

As chair, I will do my best to ensure that all senators wishing to speak have the opportunity to do so. For this, however, I will depend on your cooperation and ask you all to consider other senators by keeping your remarks as concise as possible.

Finally, I wish to remind senators that if there is ever any uncertainty as to the results of a voice vote or a show of hands, the most effective route is to request a roll call, which obviously provides unambiguous results. Senators are aware that any tied vote negates the motion in question.

Are there any questions on the above? Seeing none, we will now proceed to clause-by-clause. You all have a copy of the bill.

Colleagues, is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-208, An Act respecting the Declaration on the Essential Role of Artists and Creative Expression in Canada?

La présidente : Monsieur Huffman, madame Déry, monsieur Jain, merci du temps que vous nous avez consacré. Vous nous avez aidés à beaucoup mieux comprendre votre réalité.

Honorables sénateurs, il s'agissait des derniers témoins que nous allons recevoir pour ce projet de loi. Nous allons maintenant passer à l'étude article par article. J'aimerais toutefois d'abord rappeler aux sénateurs un certain nombre de points concernant le processus.

En tant que présidente, je vais mentionner successivement chaque article, dans l'ordre dans lequel ils apparaissent dans le projet de loi. Je rappelle aux sénateurs que lorsqu'il y a plus d'un amendement proposé pour modifier un article, les amendements doivent être proposés dans l'ordre des lignes de l'article.

Si un sénateur n'est pas certain de savoir où nous en sommes dans le processus, il peut demander des éclaircissements à tout moment. Je veux que nous soyons tous sur la même longueur d'onde.

Lorsqu'un sénateur s'oppose à un article tout entier, je vous rappelle que, au comité, la bonne marche à suivre ne consiste pas à présenter une motion pour éliminer l'ensemble de l'article, mais plutôt de voter contre l'article inscrit en tant que partie du projet de loi.

J'aimerais également rappeler aux sénateurs que certains amendements proposés peuvent avoir des effets corrélatifs sur d'autres parties du projet de loi. En pareil cas, il serait utile que le sénateur qui propose un amendement indique au comité les autres articles du projet de loi sur lesquels cet amendement pourrait avoir un effet. Autrement, il serait très difficile pour les membres du comité de demeurer conséquents dans leurs décisions.

À titre de présidente, je ferai de mon mieux pour m'assurer que tous les sénateurs qui souhaitent prendre la parole puissent le faire. Je compte cependant sur votre collaboration et je vous demande de faire preuve de considération envers vos collègues en essayant d'être aussi concis que possible.

Enfin, je tiens à rappeler aux sénateurs que, s'il y a le moindre doute quant à l'issue d'un vote par oui ou non ou d'un vote à main levée, la solution la plus efficace est de demander un vote par appel nominal, ce qui donne évidemment des résultats sans équivoque. Comme les sénateurs le savent, toute égalité des voix annule la motion en question.

Y a-t-il des questions sur ce que je viens de dire? Comme il n'y en a pas, nous allons maintenant passer à l'étude article par article. Vous avez tous une copie du projet de loi.

Chers collègues, est-il convenu de procéder à l'étude article par article du projet de loi S-208, Loi concernant la Déclaration sur le rôle essentiel des artistes et de l'expression créatrice au Canada?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the preamble stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the clause which contains the short title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 3 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 4 carry?

Senator Lankin: I have two amendments. The first one is regarding clause 4, page 2. I move:

That Bill S-208 be amended in clause 4, on page 2, by adding the following after line 18:

“(d.1) the Minister responsible for official languages;”.

Madam Chair, would you like an explanation?

The Chair: I would. I think we all would like to hear that.

Senator Lankin: Thank you. This follows on the discussion that we had at an earlier committee meeting about the importance of ensuring that the bill is grounded in not just the diverse cultural communities but understanding that it is in the context of Canada and our two official languages. Subsequent amendments will be addressing that issue in this clause and in the preamble. It is therefore important that, to the list of ministers who will be consulted and engaged in this whole process, we add the minister responsible for official languages. I have had discussions with the sponsor of the bill, Senator Bovey, and she has graciously agreed to support this amendment.

Senator Bovey: I certainly agree with this, and I probably should have had it in there in the first place. I admit that I was working with the fact that — it’s so ingrained in me that we are a bilingual country, and the minister should have been there, as should some of the other amendments. Anyway, I am in full agreement.

Des voix : D’accord.

La présidente : L’étude du titre est-elle reportée?

Des voix : D’accord.

La présidente : L’étude du préambule est-elle reportée?

Des voix : D’accord.

La présidente : L’étude de l’article qui contient le titre abrégé est-elle reportée?

Des voix : D’accord.

La présidente : L’article 2 est-il adopté?

Des voix : D’accord.

La présidente : L’article 3 est-il adopté?

Des voix : D’accord.

La présidente : L’article 4 est-il adopté?

La sénatrice Lankin : J’ai deux amendements. Le premier concerne l’article 4, à la page 2. Je propose :

Que le projet de loi S-208 soit modifié à l’article 4, à la page 2, par adjonction, après la ligne 18, de ce qui suit :

« d.1) le ministre responsable des langues officielles; ».

Madame la présidente, voulez-vous une explication?

La présidente : Oui. Je pense que nous aimerions tous l’entendre.

La sénatrice Lankin : Je vous remercie. Cet amendement fait suite à la discussion que nous avons eue lors d’une réunion antérieure du comité sur l’importance de veiller à ce que le projet de loi soit ancré non seulement dans les diverses communautés culturelles, mais aussi dans le contexte du Canada et de ses deux langues officielles. Les amendements subséquents aborderont cette question dans cet article et dans le préambule. Il est donc important que nous ajoutions le ministre responsable des langues officielles à la liste des ministres qui seront consultés et mobilisés dans tout ce processus. J’ai eu des discussions avec la marraine du projet de loi, la sénatrice Bovey, et elle a gracieusement accepté d’appuyer cet amendement.

La sénatrice Bovey : Je suis certainement d’accord là-dessus, et j’aurais probablement dû l’inclure dès le départ. Je dois admettre que je parlais du principe que nous sommes un pays bilingue — c’est une idée qui est tellement ancrée en moi —, mais la mention du ministre aurait dû être là, tout comme dans certains des autres amendements. Bref, je suis entièrement d’accord.

The Chair: That is the best outcome. It is moved by Honourable Senator Lankin:

That Bill S-208 be amended in clause 4, on page 2, by adding the following after line 18 —

Shall I dispense?

Hon. Senators: Dispense.

The Chair: Is it your pleasure, colleagues, to adopt the motion in amendment?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Senator Lankin, could you move to your next amendment?

Senator Lankin: Thank you, Madam Chair. This is again regarding clause 4, page 2. I move:

That Bill S-208 be amended in clause 4, on page 2, by adding the following after line 24:

(g.1) French-speaking artists and organizations representing those artists;”.

Once again, in light of my previous comments — I won't repeat them, but this appears in a series of bullet points in the bill which refer to organizations that would be engaged in and involved in the process of building the action plan. Thank you.

The Chair: It is moved by the Honourable Senator Lankin:

That Bill S-208 be amended in clause 4, page 2, by adding the following after line 24 —

Shall I dispense?

Hon. Senators: Dispense.

The Chair: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Moving on, I believe Senator Dasko has an amendment.

Senator Dasko: I do have an amendment. I move:

That Bill S-208 be amended in clause 4, on page 2, by adding the following after line 24:

“(g.1) artists who represent the ethnic and racial diversity of Canada and organizations that work on their behalf;”.

Would colleagues like me to discuss —

La présidente : C'est la meilleure solution. L'honorable sénatrice Lankin propose :

Que le projet de loi S-208 soit modifié à l'article 4, à la page 2, par adjonction, après la ligne 18, de ce qui suit...

Puis-je me dispenser de lire la suite?

Des voix : Oui.

La présidente : Vous plaît-il, chers collègues, d'adopter la motion d'amendement?

Des voix : D'accord.

La présidente : C'est adopté.

Sénatrice Lankin, pouvez-vous présenter votre prochain amendement?

La sénatrice Lankin : Merci, madame la présidente. Il concerne lui aussi l'article 4 de la page 2. Je la propose.

Que le projet de loi S-208 soit modifié à l'article 4, à la page 2, par adjonction, après la ligne 23, de ce qui suit :

« **(g.1)** des artistes francophones et des organisations qui les représentent; ».

Mais, compte tenu, encore, de mes observations antérieures — que je ne répéterai pas — ça semble une énumération verticale d'organisations qui participeront à l'élaboration du plan d'action. Merci.

La présidente : L'honorable sénatrice Lankin propose :

Que le projet de loi S-208 soit modifié à l'article 4, à la page 2, par adjonction, après la ligne 23, de ce qui suit...

Puis-je me dispenser d'en faire la lecture?

Des voix : Suffit!

La présidente : Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

La présidente : Sur le point suivant, je crois que la sénatrice Dasko a un amendement à proposer.

La sénatrice Dasko : En effet. Je le propose :

Que le projet de loi S-208 soit modifié à l'article 4, à la page 2, par adjonction, après la ligne 23, de ce qui suit :

« **(g.1)** des artistes qui représentent la diversité ethnique et raciale du Canada, et des organisations qui œuvrent en leur nom; ».

Mes collègues voudraient-ils des explications...

The Chair: It's quite self-explanatory, but if you'd like.

Senator Dasko: I think so. As I recall, colleagues, this is something that came up at the very beginning of our discussions of this bill several weeks ago — whenever it was we first met to discuss it. I think it will add to the meaning of the bill. I think it follows very well from the two amendments that Senator Lankin has just introduced, and I think it even reflects the conversation we had today from our witnesses about the importance of recognizing this in the bill. I believe Senator Bovey is supportive.

The Chair: I believe, then, I should read the motion. It is moved by the Honourable Senator Dasko:

That Bill S-208 be amended in clause 4, on page 2, by adding the following after 24 —

Shall I dispense? On debate, Senator McPhedran.

Senator McPhedran: Thank you. I have a question for Senator Dasko as to the wording. I wondered if there was a clear decision to not mention “linguistic” in your wording.

Senator Dasko: My intention was to focus on the diversity of Canada. I feel that's a larger clause that can actually encompass linguistic differences, ethnic differences and diversity. I think it encompasses most aspects of the diversity that I had in mind in putting this together. I did consult with the law clerk on this. I had slightly different wording originally, but this one is better because it actually makes it quite clear that we're talking about artists and organizations that represent them. That's the thinking on that.

Senator Petitclerc: I don't have a problem with either amendment. In fact, I support them, but my concern is that we're taking this bill and now we're adding those amendments that make it more — not prescriptive but certainly descriptive. By adding specifics like “official languages” and “racial diversity,” we're not being descriptive when it comes to artists living with disabilities. Even in this community, I've always thought that less is more sometimes. I don't have an amendment, but I just want to put it there that while we're being specific on some things, we're leaving out others.

Senator Bovey: I don't disagree with these amendments. I'm quite happy. But I do agree with what Senator Petitclerc said. In the original crafting, the words were chosen to be inclusive, not exclusive. I think if we get into too many bits of definition, we begin to be exclusive. That's all I want to say. The idea is that this was meant to be inclusive and a platform. It was not meant to be so descriptive that it became something it isn't.

La présidente : Si vous voulez, mais ça se passe d'explications.

La sénatrice Dasko : C'est aussi mon avis. On se rappellera que la question est venue sur le tapis au tout début de nos discussions sur ce projet de loi, il y a plusieurs semaines — à notre première réunion pour en discuter. L'amendement donnera plus de sens au projet de loi. Il s'enchaîne très bien avec les deux amendements que vient d'introduire la sénatrice Lankin et il est fidèle à notre discussion d'aujourd'hui avec nos témoins sur l'importance de cette reconnaissance dans le projet de loi. Je crois que la sénatrice Bovey l'appuiera.

La présidente : Dans ce cas, j'estime devoir lire la motion. L'honorable sénatrice Dasko propose :

Que le projet de loi S-208 soit modifié à l'article 4, à la page 2, par adjonction après...

Puis-je me dispenser d'en faire la lecture? La sénatrice McPhedran a la parole.

La sénatrice McPhedran : Merci. J'ai une question pour la sénatrice Dasko, sur le libellé. La décision de ne pas employer le qualificatif « linguistique » dans le libellé est-elle délibérée?

La sénatrice Dasko : Je voulais me focaliser sur la diversité canadienne. J'ai le sentiment que c'est un article d'une portée plus large, qui peut englober les différences linguistiques, les différences ethniques et la diversité. Il recouvre la plupart des aspects de la diversité que j'avais à l'esprit quand j'ai rédigé l'amendement. J'ai consulté le légiste. Au début, mon choix de termes était légèrement différent, mais cette version est meilleure, parce qu'il est évident qu'il s'agit d'artistes et d'organisations qui les représentent. Voilà le pourquoi.

La sénatrice Petitclerc : Aucun des amendements ne pose pour moi de difficultés. De fait, je les appuie, mais je crains que, par ces adjonctions, nous rendions davantage le projet de loi non plus prescriptif, mais certainement plus descriptif. En ajoutant des précisions comme « langues officielles » et « diversité raciale », nous oublions les artistes handicapés. Même pour eux, j'ai toujours pensé qu'on pouvait parfois en dire plus avec moins de mots. Je n'ai pas d'amendement à proposer, mais je voulais seulement vous mettre en garde que, en étant précis sur certaines choses, nous en négligeons d'autres.

La sénatrice Bovey : Je ne m'inscris pas en faux contre ces amendements. J'en suis tout à fait heureuse. Mais je suis d'accord avec la sénatrice Petitclerc. Dans le premier jet, les mots étaient choisis de manière à n'oublier personne, à éviter les exclusions. En multipliant les définitions, nous commençons à exclure des catégories. C'est tout ce que je voulais dire. L'idée était que c'était censé être une plateforme et qu'on englobait tout le monde. Ce n'était pas censé être descriptif au point de devenir autre chose.

Senator Kutcher: Listening to the issues raised by Senator Petitclerc and Senator McPhedran, and in respect of our work, Senator Dasko, would it please the committee that if we removed “ethnic and racial” and just said “diversity,” then that would encompass everything? It would include “linguistic,” “disability” and all other diversities as opposed to singling those out. If that were a willingness of the committee, I would be happy to present a subamendment to that —

The Chair: Senator Kutcher, just to clarify, I understand you’re putting a subamendment on the table. Could you propose your subamendment?

Senator Kutcher: Certainly. Thank you. I would propose:

that (g).1 be further amended to read, “artists who represent the diversity of Canada and organizations that work on their behalf.”

The Chair: Thank you. Debate?

Senator Dasko: Senator Kutcher, I feel that should be in a separate clause, because I think this bill recognizes Indigenous artists and communities. In Senator Lankin’s amendments, it recognizes French-speaking artists and organizations representing those artists. When we mention ethnic and racial diversity specifically, that is very important. I feel if that’s not there, then I think we’re missing something. I think we’re missing a clear statement about the importance of ethnic and racial diversity in Canada when it comes to artists. I would suggest that might be another clause that could be added that might speak to other forms of inclusion that have been raised.

The Chair: I’m going to step out of the chair for a minute and propose a solution. Senator Kutcher, how would you feel about this subamendment to your subamendment? It would say:

(g.1) artists who represent the ethnic and racial diversity and all other diversities of Canada and organizations that work on their behalf;

Senator Kutcher: Thank you, Madam Chair. I suggest a subamendment to the subamendment of the subamendment — no, I’m just teasing. I’m good with that.

Senator Cordy: It’s good to have a sense of humour.

The Chair: Colleagues, we’re going to have a vote on the subamendment to the subamendment.

Le sénateur Kutcher : Compte tenu des réserves des sénatrices Petitclerc et McPhedran et sans vouloir dénigrer le travail de la sénatrice Dasko, plairait-il au comité de supprimer les qualificatifs « ethnique et racial » et de se contenter de « diversité » pour tout englober, les différences linguistiques comme les handicaps et toutes les autres manifestations de la diversité, plutôt que de les distinguer? Si le comité en exprimait le vœu, je serai heureux de proposer un sous-amendement à cette...

La présidente : Si je comprends bien, vous proposez un sous-amendement. Pourriez-vous le faire?

Le sénateur Kutcher : Certainement. Merci. Je propose :

Que le sous-alinéa g).1 soit en outre modifié pour devenir « des artistes représentatifs de la diversité canadienne et les organisations à leur service ».

La présidente : Merci. Quelqu’un veut-il en discuter?

La sénatrice Dasko : Ce que propose le sénateur Kutcher devrait se trouver dans une disposition distincte, parce que je crois que le projet de loi reconnaît les artistes et les communautés autochtones. Les amendements de la sénatrice Lankin reconnaissent les artistes francophones et les organisations qui les représentent. La mise en relief de la diversité ethnique et raciale est très importante. Si ce n’était pas dit, j’ai l’impression qu’il manquerait quelque chose. Il nous manque l’affirmation de l’importance de la diversité ethnique et raciale des artistes canadiens. Je proposerais d’en faire l’objet d’une autre disposition à ajouter sur les autres formes d’inclusion évoquées.

La présidente : Quittant mon rôle de présidente pendant un moment, je propose une solution. Que diriez-vous, sénateur Kutcher, du sous-amendement suivant à votre sous-amendement?

g.1) des artistes qui représentent la diversité ethnique et raciale et toutes autres diversités du Canada, et des organisations qui oeuvrent en leur nom;

Le sénateur Kutcher : Merci, madame la présidente. Je propose un sous-amendement au sous-amendement du sous-amendement — ce n’est qu’une taquinerie. C’est un don.

La sénatrice Cordy : C’est bon d’avoir le sens de l’humour.

La présidente : Chers collègues, mettons le sous-amendement du sous-amendement aux voix.

Is it agreed, honourable senators, to adopt the motion in subamendment that paragraph 4, page 2, be amended in clause 4 by adding the following after line 24:

(g.1) artists who represent the ethnic and racial diversity and all other diversities of Canada and organizations that work on their behalf;

Are we in agreement?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you, colleagues.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion in amendment as subamended?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

Shall clause 4, as amended, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 5 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 6 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the schedule carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the preamble carry? Senator Lankin has an amendment to the preamble.

Senator Lankin: Thank you, Madam Chair.

Preamble, page 1, I move:

That Bill S-208 be amended in the preamble, on page 1, by adding the following after line 12:

“Whereas English-speaking artists and French-speaking artists, as integral parts of the two official language communities of Canada, should have equal opportunities to pursue their artistic endeavours in order to enhance the vitality and development of English and French linguistic minority communities;”

Êtes-vous d'accord pour adopter la motion de sous-amendement pour modifier l'article 4, à la page 2, par adjonction, après la ligne 23, de ce qui suit :

g.1) des artistes qui représentent la diversité ethnique et raciale et toutes autres diversités du Canada, et des organisations qui oeuvrent en leur nom;

Oui ou non?

Des voix : Oui.

La présidente : Merci.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion de sous-amendement modifiée par sous-amendement?

Des voix : Oui.

La présidente : Merci.

L'article 4 modifié est-il adopté?

Des voix : Oui.

La présidente : L'article 5 est-il adopté?

Des voix : Oui.

La présidente : L'article 6 est-il adopté?

Des voix : Oui.

La présidente : L'annexe est-elle adoptée?

Des voix : Oui.

La présidente : L'article 1, qui comprend le titre abrégé, est-il adopté?

Des voix : Oui.

La présidente : Le préambule est-il adopté? La sénatrice Lankin propose un amendement pour le préambule.

La sénatrice Lankin : Merci, madame la présidente.

Pour le préambule, à la page 1, je propose :

Que le projet de loi S-208 soit modifié au préambule, à la page 1, par adjonction, après la ligne 13, de ce qui suit :

« qu'il convient que les artistes francophones et anglophones, au titre de leur appartenance aux deux collectivités de langue officielle, aient l'égalité de possibilité de réaliser leurs projets artistiques pour favoriser l'épanouissement et le développement des minorités francophones et anglophones; »

Madam Chair, I have spoken in general to the issue that gives rise to this particular amendment. Committee members will know that I had an original amendment that was to the body of the bill and that expressed something very similar to this. In working with Senator Bovey, it was her preference that this be included in the preamble with only a couple of minor changes not to the intent but to the wording suggested by the law clerk. This was actually written by Senator Bovey. I have said to Senator Bovey that I believe that changes in the preamble are less impactful than changes in the bill itself but, in the spirit of collaboration, have agreed to move the language that she has proposed.

The Chair: Thank you, Senator Lankin.

It is moved by Senator Lankin:

That Bill S-208 be amended in the preamble, on page 1, by adding the following after line 12:

Whereas English-speaking artists and French —”

Shall I dispense, colleagues?

Hon. Senators: Dispense.

The Chair: Is there any debate, colleagues? Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion in amendment?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the preamble as amended carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the bill as amended carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

Is it agreed that the law clerk and parliamentary counsel be authorized to make necessary technical, grammatical or other required non-substantive changes as a result of the amendments adopted by the committee, including updating, cross-references and renumbering of provisions? Senator Lankin?

Senator Lankin: Not on this issue, thank you.

The Chair: Does the committee wish to consider appending observations to the report? We can do so either in public or in camera. What is your preference, colleagues?

Madame la présidente, j'ai évoqué en termes généraux l'origine de cet amendement. À l'origine, je destinais pour le corps du texte du projet de loi un amendement formulé en termes très semblables. La sénatrice Bovey, avec qui je travaillais, a manifesté la préférence de l'inclure dans le préambule moyennant quelques retouches, non de l'intention, mais du libellé, proposées par le légiste. En fait, l'amendement a été rédigé par ma collègue. Je lui ai dit que je croyais que les modifications du préambule sont moins percutantes que celles du projet de loi, mais, dans un esprit de collaboration, j'ai acquiescé au déplacement du libellé qu'elle proposait.

La présidente : Merci.

La sénatrice Lankin propose :

Que le projet de loi S-208 soit modifié au préambule, à la page 1, par adjonction, après la ligne 13, de ce qui suit :

qu'il convient que les artistes francophones et anglophones...

Puis-je me dispenser d'en faire la lecture?

Des voix : Suffit!

La présidente : Quelqu'un veut-il en débattre? Vous plaît-il, chers collègues, d'adopter la motion d'amendement?

Des voix : Oui.

La présidente : Le préambule modifié est-il adopté?

Des voix : Oui.

La présidente : Le titre est-il adopté?

Des voix : Oui.

La présidente : Le projet de loi modifié est-il adopté?

Des voix : Oui.

La présidente : Merci.

Autorisez-vous le légiste et le conseiller parlementaire à apporter les modifications de forme, techniques, grammaticales ou autres, rendues nécessaires par les amendements adoptés par le comité, notamment l'actualisation du texte, les renvois, le nouveau numérotage des dispositions? Vous vouliez dire quelque chose, sénatrice Lankin?

La sénatrice Lankin : Pas sur cette question. Merci.

La présidente : Le comité souhaite-t-il annexer des observations au rapport? Nous pouvons le faire en réunion publique ou à huis clos. Que préférez-vous?

Senator Lankin: I'm fine in public.

The Chair: We can go in camera at any time we wish, but let's do it in public.

I have two observations that were sent around. Let's take them one by one.

I will read the first observation:

Your committee did not hear from (the Department of) Canadian Heritage on Bill S-208. As such your committee did not gain perspectives on the impact of this legislation on departmental policies and programs.

Agreed?

Senator Cordy: May I ask a question?

The Chair: Yes.

Senator Cordy: Is it the policy of a minister or a department to come before us for a private member's bill?

The Chair: Senator Cordy, I can only give you my experience in the last six months. I have had a number of private bills, and every time the department has shown up vigorously and rigorously.

Senator Petitclerc: I have a comment on translation.

The Chair: Yes.

Senator Petitclerc: The French version is saying that your committee did not invite, and the English says your committee did not hear.

The Chair: And there is a difference. Because we did invite.

Senator Petitclerc: I would ask that we choose what we want to say in both languages.

The Chair: We are going to make that correction in French. Senator Lankin, you have your hand up.

Senator Lankin: Yes, Madam Chair. I do not have a written copy of the observation submitted. This came up as a result of the receipt of the letter from the Fédération culturelle canadienne-française, and I spoke to this earlier and I think that the analyst was looking at it. The essence of it was to capture, in particular, Mr. Brault's comments about the lack of a national cultural policy and how important that —

The Chair: Senator Lankin, may I just ask you to stop? I would like to have agreement on the first observation.

Senator Lankin: I'm sorry; my apologies.

La sénatrice Lankin : En réunion publique me convient.

La présidente : Nous pouvons prononcer le huis clos à tout moment, mais faisons-le en public.

J'ai fait circuler deux observations. Prenons-les à tour de rôle.

Je fais lecture de la première :

Votre comité n'a pas invité (le ministère du) Patrimoine canadien à témoigner dans le cadre de son étude sur le projet de loi S-208. Par conséquent, votre comité n'a obtenu aucune précision concernant les répercussions de cette loi sur les politiques et les programmes ministériels.

Êtes-vous d'accord?

La sénatrice Cordy : Puis-je poser une question?

La présidente : Oui.

La sénatrice Cordy : Un ministre ou un ministère a-t-il pour règle de conduite de se présenter devant nous pour un projet de loi d'initiative parlementaire?

La présidente : Je peux seulement vous faire profiter de mon expérience des six derniers mois. Je me suis occupée d'un certain nombre de ces projets de loi, et, chaque fois, le ministère s'est présenté pour intervenir vigoureusement et rigoureusement.

La sénatrice Petitclerc : J'ai une observation sur la traduction.

La présidente : Oui.

La sénatrice Petitclerc : Je lis, ici, que votre comité n'a pas invité le ministère, tandis que la version anglaise dit qu'il n'a pas entendu le ministère.

La présidente : Voilà une différence. L'invitation a été faite.

La sénatrice Petitclerc : Notre choix de réponse doit être le même dans les deux langues.

La présidente : Nous corrigerons le français. Sénatrice Lankin, vous avez levé la main.

La sénatrice Lankin : Oui, madame la présidente. Je n'ai pas la copie de l'observation. Elle découle d'une lettre reçue de la Fédération culturelle canadienne-française, dont j'ai parlé plus tôt, je pense que l'analyste s'en occupait. Il s'agissait essentiellement de notamment reproduire les observations de M. Brault sur l'absence de politique culturelle nationale et sur l'importance que...

La présidente : Puis-je vous interrompre? Il faudrait nous entendre sur la première observation.

La sénatrice Lankin : Je suis désolée; toutes mes excuses.

The Chair: Do we have agreement on the first observation with the correction in language?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Poirier: I have a question.

The Chair: Yes.

Senator Poirier: It says that the committee did not hear from the Department of Canadian Heritage. That leaves it open as if we did not hear from them. Why? Did we not invite them?

The Chair: We did invite them.

Senator Poirier: Yes, but should we be saying that? Because if we're just saying, "Your committee did not hear" from them, it gives the impression that we maybe didn't bother to hear from them.

The Chair: I was trying to be neutral there, but if there is a preference —

Senator Poirier: I know. I'm just stating that it is misleading.

The Chair: We have 20 minutes left. You know how it is when we start wordsmithing in committee, but let's try it.

Senator Bovey: Madam Chair, I think that it is important, if we are making this observation, that it is clear that they were invited. I think that it is important to the arts community. They've been very invested in this bill from across the country, all aspects of the community. I would mention that they were invited and were not able to attend or did not attend or did not respond to our invitation.

The Chair: Senator Petitclerc had something to say.

Senator Petitclerc: The same thing. I think that there is a way to be polite, but I think that it is good for the committee as well to see that if someone chooses not to appear, they are responsible for choosing that.

Senator McPhedran: I just wondered, Senator Omidvar, if you could consider two words at the beginning, "Although invited" followed by a comma.

The Chair: That is very nice, very helpful. Laura, are you able to quickly turn that around? All right.

Then we go on to the next observation. Senator Lankin, perhaps you did not see the observation that was crafted while we were in committee.

La présidente : Sommes-nous d'accord pour la correction à faire dans la première observation?

Des voix : Oui.

La sénatrice Poirier : J'ai une question.

La présidente : Je vous écoute.

La sénatrice Poirier : Il est dit que notre comité n'a pas eu de nouvelles du ministère du Patrimoine canadien. Ça crée un doute sur le fait que ça s'est bien produit comme ça. Pourquoi? Ne l'avons-nous pas invité?

La présidente : Nous l'avons invité.

La sénatrice Poirier : Oui, mais devrions-nous le dire comme ça? Tel que c'est écrit, ça donne l'impression que, peut-être, nous ne nous en sommes pas donné la peine de connaître son avis.

La présidente : J'essayais de garder un ton neutre, mais s'il faut choisir...

La sénatrice Poirier : Je sais. Je dis seulement que ça prête à confusion.

La présidente : Il nous reste 20 minutes. Vous savez comment ça se passe en comité, quand on commence à jongler avec les mots, mais essayons.

La sénatrice Bovey : Madame la présidente, il importe, dans l'observation, qu'il soit clair qu'il a été invité. C'est important pour les artistes. Le projet de loi a soulevé l'intérêt des artistes en tous genres de tout le pays. Je le dirais qu'il a été invité et qu'il n'a pas pu se présenter, qu'il ne l'a pas fait ou qu'il n'a pas répondu à notre invitation.

La présidente : La sénatrice Petitclerc a quelque chose à dire.

La sénatrice Petitclerc : La même chose. Il y a une manière d'être poli, mais il est également bon que le comité voie que si un invité ne s'est pas présenté, il doit assumer la responsabilité de son choix.

La sénatrice McPhedran : Madame la présidente, pourriez-vous envisager de faire débiter l'observation par « Bien qu'invité » suivi d'une virgule?

La présidente : C'est très gentil et très utile. Madame Blackmore, pouvez-vous revoir ça rapidement? Très bien.

Voyons ensuite la prochaine observation. Sénatrice Lankin, peut-être n'avez-vous pas vu le texte qui a été façonné pendant la réunion.

Senator Lankin: I haven't. I have about six screens open right now. If you could read it to me, I would appreciate that.

The Chair: Yes.

Your committee heard some concerns that before the Department of Canadian Heritage implements the proposed declaration on the essential role of artists and creative expression in Canada, the Government of Canada would first need to develop a cultural policy framework in consultation with the provinces and territories. Witnesses noted that this had proved difficult in the past and might provide a barrier to fully realizing the principles of the declaration.

Does everybody have that?

Senator Bovey: I am going to be a little defensive here. I'm sorry. I am going to be defensive because I have worked in the field for over 50 years, and the community has been asking for a Canadian cultural framework for 50 years. To say that before they do this, the Government of Canada would first need to develop a cultural policy framework is killing everything.

I do not have the right words yet; I need to think about it. The goal of this was to be a foundation so those policy frameworks could be developed. You cannot do the policy framework before. This is calling for the consultations. I agree there needs to be a cultural policy framework in consultations with provinces and territories, but I would say using this declaration as a means to developing a cultural policy framework in consultation. They are trilateral meetings that happen all the time.

The Chair: Senator Bovey, I want you to tell me which words you would want to change here. We will give you a minute for that while we go to Senator McPhedran.

Senator McPhedran: Thank you. This is partially a procedural question, because my understanding of observations is that, typically, they are observations of the committee. Typically, they make a point that the committee is comfortable making. I do not know what this is supposed to be doing. I say that with respect and in all honesty. Are we as a committee saying that we share these concerns? Are we as a committee agreeing with the witnesses about this being difficult in the past? Are we as a committee saying that there is in fact a barrier and we want that barrier taken down? I just do not see a clear message here. I am trying to understand better.

La sénatrice Lankin : Non. J'ai une demi-douzaine d'écrans ouverts. Si vous pouviez m'en faire la lecture, je vous en serais reconnaissante.

La présidente : Voici :

À votre comité on a dit craindre que, avant que le ministère du Patrimoine canadien ne fasse aboutir le projet de déclaration sur le rôle essentiel des artistes et de l'expression créatrice au Canada, le gouvernement canadien n'ait d'abord besoin d'élaborer le cadre d'une politique culturelle en consultation avec les provinces et les territoires. Des témoins ont fait observer que, par le passé, ça s'était révélé difficile et que ça pourrait empêcher de prendre pleinement conscience des principes de la déclaration.

Tout le monde l'a?

La sénatrice Bovey : J'adopterai ici une attitude un peu défensive. J'en suis désolée. Mon attitude vient du fait que j'ai travaillé dans le domaine pendant plus de 50 ans, et ce cadre, les artistes l'ont réclamé pendant tout ce temps. En disant qu'avant de faire cette déclaration le gouvernement aurait d'abord besoin d'élaborer ce cadre, il prononce un arrêt de mort contre tout.

Les bons termes ne me viennent pas à l'esprit. Je dois y réfléchir. L'objectif était de se donner une fondation pour l'élaboration de ces cadres. Impossible de produire le cadre de la politique avant. C'est lui qui demande les consultations. D'accord, le cadre de la politique culturelle est l'aboutissement de consultations avec les provinces et les territoires, mais je préconiserais d'employer cette déclaration pour élaborer un cadre de politique culturelle en consultation. Des rencontres trilatérales ont lieu tout le temps.

La présidente : Sénatrice Bovey, j'aimerais savoir quels mots vous voudriez changer. Nous vous donnerons une minute pour cela, tandis que nous donnons la parole à la sénatrice McPhedran.

La sénatrice McPhedran : Je vous remercie. C'est en partie une question de procédure, parce que selon ce que je comprends des observations, ce sont généralement les observations du comité. En général, elles reflètent des points que le comité est à l'aise de soulever. Je ne sais pas ce qu'on cherche à faire, ici. Je le dis en tout respect et toute honnêteté. En tant que comité, sommes-nous en train de dire que nous partageons ces préoccupations? Le comité est-il d'accord avec les témoins pour dire qu'il y a eu des difficultés à cet égard dans le passé? Disons-nous qu'il y a bel et bien un obstacle et que nous voulons éliminer cet obstacle? À mon avis, le message n'est pas clair. J'essaie de mieux comprendre.

The Chair: Senator McPhedran, if we agree to the observation, we are agreeing with those conclusions, so it is up to us to say whether we agree with this observation or not.

Senator Poirier: The wording is a bit strong, and I fear this may slow something down. I just wonder if instead of saying that “the Government of Canada would first need to develop,” we could say something along the lines of “the Government of Canada should consider developing.”

Another option would be to say:

The witnesses we heard recommended that the government should possibly consider, going forward, developing a cultural policy framework in consultation with the provinces.

That way, the recommendation is not as strong. However, it would also give the impression that what we heard out there is that they hope it would be looked at in the future.

Senator Lankin: I don't agree with the way that the observation is currently written. I thank the analysts for taking that and quickly trying to turn it around. However, what I intended by raising the issue of an observation on this was to acknowledge the remarks that we heard, particularly from Mr. Brault, that Canada, despite many years of calling for it, does not have a national cultural policy. This has been a barrier in the past to the development of a more fulsome and inclusive set of policies and rights with respect to artists, and the committee urges the government to begin work on the development of a national cultural policy in consultation with all of the groups who have come together to support this bill. If something like that could be expressed, I think it would be strong. I think it expresses what we heard and, if the committee agrees, our agreement that it would be an important step. It also does not set it up as a precondition for moving on this bill.

The Chair: I am going to ask our brilliant Library of Parliament analyst Laura Blackmore to work on this, even as we speak.

Senator Dasko: Chair, this is about the status of observations. I am certain that in some of the bills that we have looked at recently, we have had individual names attached to individual observations. Am I wrong?

The Chair: Not in the report itself. In this discussion, we have had individual names attached to individual observations.

Senator Dasko: I see. So this is —

The Chair: Once they are in the report, they are nameless. They are the observations of the committee.

La présidente : Sénatrice McPhedran, si nous acceptons cette observation, nous acceptons ces conclusions. C'est à nous qu'il nous incombe donc de dire si nous sommes d'accord avec cette observation ou non.

La sénatrice Poirier : La formulation est un peu forte, et je crains que cela ne ralentisse quelque chose. Je me demande si, au lieu de dire que « le gouvernement du Canada devrait d'abord élaborer », nous pourrions dire quelque chose comme « le gouvernement du Canada devrait considérer d'élaborer ».

Une autre option serait de dire ce qui suit :

Les témoins que nous avons entendus ont recommandé que le gouvernement envisage, à l'avenir, l'élaboration d'un cadre de politique culturelle, en consultation avec les provinces.

Ainsi, la recommandation n'est pas aussi forte, mais indique toutefois que ce que nous avons entendu, c'est que le milieu espère que cela sera envisagé à l'avenir.

La sénatrice Lankin : Je ne suis pas d'accord avec la formulation actuelle de l'observation. Je remercie les analystes d'avoir essayé de la modifier rapidement. Cependant, mon intention, en proposant cette observation à cet égard, était de reconnaître les commentaires que nous avons entendus, en particulier ceux de M. Brault, à savoir que le Canada n'a pas de politique culturelle nationale, pourtant réclamée depuis de nombreuses années. Dans le passé, cela a nui à l'élaboration d'un ensemble plus complet et inclusif de politiques et de droits s'appliquant aux artistes, et le comité exhorte le gouvernement à entreprendre l'élaboration d'une politique culturelle nationale, en consultation avec tous les groupes qui appuient collectivement ce projet de loi. S'il était possible d'exprimer cela, je pense que ce serait un message fort. Je pense que cela reflète ce que nous avons entendu et, si le comité est d'accord, cela démontrerait que le comité considère qu'il s'agit d'une étape importante. En outre, cela n'en fait pas une condition préalable à l'adoption de ce projet de loi.

La présidente : Je vais demander à notre brillante analyste de la Bibliothèque du Parlement, Laura Blackmore, de travailler là-dessus pendant que nous discutons.

La sénatrice Dasko : Madame la présidente, la question porte sur l'état des observations. Je suis certaine que les observations présentées pour certains des projets de loi que nous avons examinés récemment portaient le nom de leur auteur. Est-ce que je me trompe?

La présidente : Pas dans le rapport lui-même. Dans cette discussion, des noms sont rattachés aux diverses observations.

La sénatrice Dasko : Je vois. Donc, c'est...

La présidente : Une fois intégrées au rapport, elles sont anonymes. Ce sont les observations du comité.

Senator Dasko: I thought I recalled that we had actually —

The Chair: You recalled correctly.

Senator Dasko: Thank you.

Senator Bovey: Madam Chair, I would suggest something like this, and it may need a bit of editing, as this was done on the fly:

Your committee heard of the need for the Government of Canada to develop a national cultural policy framework in consultation with the provinces and territories and all arts groups.

The Chair: I see heads nodding. That is a simple way of pulling this together. I am sure that Laura can quickly turn it around and get it translated into French. Please read it one more time.

Senator Bovey: Let me tell you what is going on in the world out there.

The Chair: Please, read it back.

Senator Bovey: All right.

Your committee heard of the need for the Government of Canada to develop a national cultural policy framework in consultation with the provinces and territories and all arts groups.

Now, I should say there is a call for a museums policy. There is a call for this. There is a call for that. There are all sorts of octopus tentacles out there. What this does is say that there is a need, but it does not say that one has to happen before the other. The sector is happy to have any of this happen, and they are desperate.

The Chair: Senator Lankin?

Senator Lankin: This is a separate observation. You finish this one first, Madam Chair.

The Chair: I believe that we have agreement on this one. It is being turned around quickly by our clerk. Senator Lankin, to you.

Senator Lankin: Yes, thank you.

This is a proposal — without language; I'm sorry — arising from the brief that we received today. There was specific language in that brief that talked about the need for the development of a more fulsome definition of “artist.” I do not know what the actual words were in that. That could be pulled out. I would ask Senator Bovey, who knows more about this than

La sénatrice Dasko : Je pensais me souvenir que nous avions effectivement...

La présidente : Vous ne vous trompez pas.

La sénatrice Dasko : Merci.

La sénatrice Bovey : Madame la présidente, je proposerais quelque chose qu'il faudra peut-être retravailler, car cela a été fait à la volée. Cela va comme suit :

Votre comité a entendu parler de la nécessité que le gouvernement du Canada élabore un cadre national de politique culturelle en consultation avec les provinces, les territoires et tous les groupes artistiques.

La présidente : Je vois que certains acquiescent de la tête. C'est une façon simple d'exprimer l'idée. Je suis certaine que Mme Blackmore pourra rédiger cela rapidement et le faire traduire en français. Veuillez le relire, s'il vous plaît.

La sénatrice Bovey : Laissez-moi vous dire ce qui se passe dans le monde.

La présidente : Relisez-le, s'il vous plaît.

La sénatrice Bovey : Très bien.

Votre comité a entendu parler de la nécessité que le gouvernement du Canada élabore un cadre national de politique culturelle en consultation avec les provinces, les territoires et tous les groupes artistiques.

Je dois aussi ajouter qu'on réclame une politique sur les musées. On demande ceci, on demande cela. Il y a une multitude de demandes tentaculaires. Cela démontre simplement que les besoins sont grands, sans nécessairement dire qu'un aspect a préséance sur l'autre. Le secteur serait ravi de quoi que ce soit, et il attend avec impatience.

La présidente : Avez-vous un commentaire, sénatrice Lankin?

La sénatrice Lankin : C'est une observation différente. Vous pouvez terminer celle-ci en premier, madame la présidente.

La présidente : Je pense que nous sommes d'accord. Notre greffière s'en occupe rapidement. Sénatrice Lankin, la parole est à vous.

La sénatrice Lankin : Oui, merci.

C'est une proposition — je suis désolée de ne pas avoir de texte — qui découle du mémoire que nous avons reçu aujourd'hui et qui comportait un commentaire précis sur la nécessité d'une définition plus complète du mot « artiste ». Je ne me souviens plus comment c'était articulé, exactement. Cela pourrait être utilisé. Je demanderais à la sénatrice Bovey,

I do, what the appropriate expression is. I would like to see the committee's observations include that the government should be working with the arts community on this.

Senator Bovey: Everybody is asking for definitions. The Canada Revenue Agency has one definition of an artist. The Canada Council for the Arts has another definition. Academics have another. Honestly, it is revised all of the time. It comes up from grassroots definitions. I would not be in favour, Senator Lankin, of putting that in as another observation. It would be a part of the policy framework. I can guarantee that it will come up. It comes up any time the budget comes forward or tax laws come forward. It comes up with every redefinition of criteria from the Canada Council. You heard one person today mention crafts. I can tell you that five years ago, they were not considered an artist. I would not be in favour of that.

Senator Lankin: Thank you very much, Senator Bovey. That is helpful. I withdraw my suggestion, Madam Chair.

The Chair: If I may make a point, I do not know whether it is an observation or not, but I was struck by the testimony of Mr. Ravi Jain about the predominance of historically established cultural institutions in this country, which comes at a cost to artists on the ground. I am not sure that I have the language, but if we want to reflect that in an observation, I am sure that we can suspend for two minutes while the clerk pulls something together.

Senator Poirier: The motion or amendment that we just approved, wouldn't that answer — let me just find that — the part about ethnic and —

The Chair: Yes, it was Senator Lankin or —

Senator Lankin: No, Senator Dasko.

Senator Poirier: Here it is. It reads "artists who represent the ethnic and racial diversity of Canada." Wouldn't that of sum that up?

The Chair: Colleagues, does that work for you?

Senator Bovey: It's involved in the schedule. In fact, it is the plight of small organizations, individual artists, immigrant artists and refugee artists that, in many ways, spurred on conversations I had prior to my Senate days that made me realize this is something that we really need to start moving on. I agree with him. He is right. I think Senator Dasko's amendment carries it. It is also included in a number of clauses. The sensibilities are included in the clauses, and they were consulted as well.

qui connaît cela mieux que moi, de nous dire quelle est l'expression appropriée. Je souhaiterais que le comité inclue, dans ses observations, que le gouvernement doit travailler avec la communauté artistique à cet égard.

La sénatrice Bovey : Tout le monde demande des définitions. L'Agence du revenu du Canada a une définition de ce qu'est un artiste. Le Conseil des Arts du Canada en a une autre. Les universitaires en ont une autre encore. Honnêtement, elle est continuellement révisée. Cela vient des définitions utilisées dans le milieu. Sénatrice Lankin, je ne suis pas favorable à ce que cela fasse l'objet d'une observation distincte. Cela devrait figurer dans le cadre de politique. Je peux vous garantir que la question sera soulevée, comme lors de la présentation de chaque budget ou lois fiscales. La question revient chaque fois que les critères du Conseil des Arts du Canada sont redéfinis. Aujourd'hui, comme vous l'avez entendu, une personne a mentionné l'artisanat. Je peux vous dire qu'il y a cinq ans, elle n'était pas considérée comme une artiste. Je ne serais pas favorable à votre proposition.

La sénatrice Lankin : Merci beaucoup, sénatrice Bovey. C'est très utile. Je retire ma proposition, madame la présidente.

La présidente : Permettez-moi de faire un commentaire. Je ne sais pas si c'est une observation ou non, mais j'ai été frappée par le témoignage de M. Ravi Jain concernant la prédominance des institutions culturelles établies depuis longtemps au pays, ce qui a un coût pour les artistes de la base. Je ne suis pas certaine de la façon de le formuler, mais si nous voulons refléter cela dans une observation, je suis sûre que nous pouvons suspendre la séance pour deux minutes, le temps de permettre à la greffière de concocter quelque chose.

La sénatrice Poirier : La motion ou l'amendement que nous venons d'approuver ne refléterait-il pas — laissez-moi trouver cela — la partie concernant la diversité ethnique et...

La présidente : Oui, c'était la sénatrice Lankin ou...

La sénatrice Lankin : Non, la sénatrice Dasko.

La sénatrice Poirier : Ah, voilà; cela se lit comme suit : « artistes qui représentent la diversité ethnique et raciale du Canada ». Cela ne résumerait-il pas le tout?

La présidente : Chers collègues, cela vous convient-il?

La sénatrice Bovey : Cela figure dans l'annexe. En fait, c'est le sort des petits organismes, des artistes individuels, des artistes immigrants et réfugiés qui, à bien des égards, a suscité les discussions que j'ai eues avant mon arrivée au Sénat et qui m'a fait prendre conscience qu'il fallait commencer à travailler là-dessus. Je suis d'accord avec lui. Il a raison. Je pense que cela se reflète dans l'amendement de la sénatrice Dasko. C'est également inclus dans divers articles. Les sensibilités ont été prises en compte et il y a eu des consultations.

Senator Lankin: I appreciate Senator Bovey's comments. I thought, Madam Chair, what I heard from the witness was both what has been addressed through the amendments — and I agree with what Senator Bovey has just said — but the absolute expression of the frustration about the inequity in the funding system for established institutions and the inequity with on-the-ground, smaller organizations. I don't think that an observation with a recommendation is required, but I think we need an observation that says that we heard this, and this is something that the government should review in the context of building an action plan to support this bill, or something of that specific context. Thank you.

Senator Petitclerc: I agree with what Senator Lankin is saying, but I do believe that Senator Dasko's amendment — well, first, it falls under the consultation division of the bill. It really requires consultation with those specific representative groups. If we want to put it on the record that we heard that, that is one thing, and we can do it via an observation, but if we just want it to be done, I think the bill will take care of it.

The Chair: Colleagues, what is your will? We have a hard stop at 6:00.

Senator Lankin: I will not take until 6:00 to say this. Again, I am not talking about what we have already done in the bill on consultation. I am talking about observing that we heard a very clear condemnation of the inequitable distribution of arts funding in this country between large cultural institutions and on-the-ground, smaller organizations, and we draw this to the government's attention for their action as they are implementing this bill.

Senator Poirier: We already have an amendment, so I don't see the harm in accepting an observation that kind of clarifies what's there, if it's important. I have no problem putting it in the observations. It just kind of redoubles what we are doing, so there's no issue with that for me.

The Chair: It is different because we're talking about large institutions.

Senator Lankin: And funding.

The Chair: And funding. And artists as well. Help me here, colleagues.

Laura, did you capture that? Can you repeat it back for us, if you did? [Technical difficulties.] All right. Let me try and —

La sénatrice Lankin : J'apprécie les commentaires de la sénatrice Bovey. Madame la présidente, j'ai cru comprendre que les propos du témoin portaient sur les aspects qui ont été pris en compte dans les amendements — et je suis d'accord avec ce que la sénatrice Bovey vient de dire —, mais étaient également l'expression absolue de la frustration à l'égard de l'iniquité du système de financement pour les institutions établies par rapport aux plus petites organisations sur le terrain. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de présenter une observation assortie d'une recommandation, mais je pense qu'il faut préciser que nous avons entendu cela et que le gouvernement devrait se pencher là-dessus lors de l'élaboration d'un plan d'action pour appuyer ce projet de loi, ou quelque chose du genre. Merci.

La sénatrice Petitclerc : Je suis d'accord avec les propos de la sénatrice Lankin, mais je pense que l'amendement de la sénatrice Dasko... Eh bien, premièrement, il est lié à la partie du projet de loi qui porte sur les consultations et qui exige la tenue de consultations auprès de ces groupes représentatifs précis. S'il s'agit d'indiquer au compte rendu que nous avons entendu cela, c'est une chose, et nous pouvons le faire au moyen d'une observation, mais si nous voulons simplement que cela soit fait, je pense que ce sera fait grâce au projet de loi.

La présidente : Chers collègues, que souhaitez-vous faire? La séance se termine à 18 heures précises.

La sénatrice Lankin : Je n'en ai pas jusqu'à 18 heures. Encore une fois, je ne parle pas de ce que nous avons déjà fait dans le projet de loi concernant les consultations. Je parle de rendre compte de ce que nous avons entendu, à savoir une condamnation sans équivoque de la répartition inéquitable du financement des arts au pays entre les grandes institutions culturelles et les petites organisations de la base. Il s'agit d'attirer l'attention du gouvernement pour qu'il prenne des mesures lors de la mise en œuvre de ce projet de loi.

La sénatrice Poirier : Nous avons déjà un amendement, alors je ne vois pas le mal à accepter une observation qui clarifie ce qui est déjà là, si c'est important. Je n'ai aucune objection à inclure cela dans les observations. En quelque sorte, cela ne fait qu'appuyer ce que nous faisons, alors cela ne me pose pas problème.

La présidente : C'est différent, car nous parlons des grandes institutions.

La sénatrice Lankin : Et du financement.

La présidente : Et du financement. Et des artistes, aussi. Veuillez m'aider, ici, chers collègues.

Madame Blackmore, avez-vous noté cela? Si oui, pouvez-vous le répéter pour nous? [Difficultés techniques.] Très bien. Laissez-moi essayer et...

Senator Cordy: What about something like this: The committee heard that arts funding is not always distributed equitably. We also heard — and what he said was — that institutions are prioritized over artists. Do we just want to put something like that down?

Senator Bovey: That's only partially true. I think we need to say that we heard the need to level the funding field. The problem is that small and large organizations get money. Established and unestablished artists get money. What we don't want is an observation that flies in the face of what's really happening. We need to have an observation that says we heard that the government should ensure that mechanisms are there for equitable funding for emerging and established and non-established artists and organizations.

The Chair: That's not quite what I heard Senator Lankin say, but I am now feeling anxious, colleagues, even though we are on camera.

Senator Cordy: I think that covers it. We could sit for another half-hour, and we do not have a half-hour. What Senator Bovey says covers the essence of what we're trying to say, that we want equitable funding. I think what she said was fine with me.

The Chair: Acceptable, yes. Senator Lankin, acceptable to you?

Senator Lankin: Acceptable to me. Thank you, Senator Bovey.

The Chair: We heard that the government should ensure equitable funding between emerging artists and institutions.

Senator Bovey: Emerging artists and organizations and established artists and organizations —

The Chair: Emerging artists and organizations, first, and established institutions next?

Senator Bovey: Use “organizations” rather than “institutions.” And established artists and organizations.

The Chair: Laura, have you got that? She is saying yes.

Laura Blackmore, Analyst, Library of Parliament: Almost.

La sénatrice Cordy : Que diriez-vous de quelque chose de ce genre : le comité a entendu que le financement des arts n'est pas toujours réparti équitablement. Nous avons également entendu — et ce qu'il a dit était — que les institutions ont priorité sur les artistes. Voulons-nous simplement écrire quelque chose de ce genre?

La sénatrice Bovey : Ce n'est vrai qu'en partie. Je pense que nous devons dire que nous avons entendu qu'il est nécessaire d'assurer l'équité du financement. Le problème, c'est que les petites et les grandes organisations reçoivent des fonds. Les artistes établis et non établis en reçoivent aussi. Nous ne voulons pas une observation qui ne correspond pas à la réalité. Elle doit refléter ce que nous avons entendu, à savoir que le gouvernement devrait veiller à ce que des mécanismes existent pour assurer le financement équitable pour les artistes et organismes, tant émergents qu'établis et non établis.

La présidente : Cela ne correspond pas tout à fait aux propos de la sénatrice Lankin, d'après ce que j'ai entendu, mais je me sens maintenant quelque peu anxieuse, chers collègues, même si nous sommes filmés.

La sénatrice Cordy : Je pense que cela englobe le tout. Nous pourrions continuer pendant encore une demi-heure, et nous n'avons pas ce loisir. Ce que la sénatrice Bovey propose couvre l'essentiel de ce que nous voulons faire valoir, à savoir que nous voulons un financement équitable. Je pense que ce qu'elle a dit me convient.

La présidente : Oui, c'est acceptable. Sénatrice Lankin, cela vous convient-il?

La sénatrice Lankin : Oui, c'est acceptable. Merci, sénatrice Bovey.

La présidente : Nous avons entendu que le gouvernement devrait assurer un financement équitable entre les artistes émergents et les institutions.

La sénatrice Bovey : Les artistes et organismes émergents et les artistes et organismes établis...

La présidente : Les artistes et organismes émergents, d'abord, et les institutions établies ensuite?

La sénatrice Bovey : Remplacez « institutions » par « organismes ». Et les artistes et organismes établis.

La présidente : Madame Blackmore, avez-vous compris? Elle dit oui.

Laura Blackmore, analyste, Bibliothèque du Parlement : Presque.

We heard that the Government of Canada should ensure equitable funding for emerging artists and organizations and established artists and organizations.

Period?

The Chair: Yes. Thank you, colleagues. Are we agreed on that observation?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Are there objections to the following motion:

That the draft observations be adopted and that the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the observations taking into consideration this meeting's discussions and with any necessary editorial, grammatical and translation changes as required.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Colleagues, is it agreed that I report this bill as amended, with observations, to the Senate?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you, colleagues. Our business is done.

Senator Lankin: Congratulations, Senator Bovey.

Senator Bovey: Thank you.

(The committee adjourned.)

Nous avons entendu que le gouvernement du Canada devrait assurer un financement équitable pour les artistes et organismes émergents et pour les artistes et organismes établis.

Point?

La présidente : Oui. Merci, chers collègues. Sommes-nous d'accord sur cette observation?

Des voix : D'accord.

La présidente : Y a-t-il des objections à la motion suivante :

Que les observations préliminaires soient adoptées et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version définitive des observations en tenant compte des discussions de la présente séance et en y apportant tout changement jugé nécessaire, que ce soit au niveau de la forme, de la grammaire ou de la traduction.

Des voix : D'accord.

La présidente : Chers collègues, êtes-vous d'accord pour que je fasse rapport du projet de loi modifié, avec les observations, au Sénat?

Des voix : D'accord.

La présidente : Merci, chers collègues. Nous avons terminé nos travaux.

La sénatrice Lankin : Félicitations, sénatrice Bovey.

La sénatrice Bovey : Merci.

(La séance est levée.)
